

30
vendredi 27 mars 1931
Onzième année, N° 1

Bibliothèque de l'Université
de Liège - PÉRIODIQUES

Publication hebdomadaire

Un an: 75 frs; six mois: 40 frs

Le numéro: 2,00 frs

P. H. C.

30 MARS 1931

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Femme, qu'attend de toi le monde moderne ?

Parmi eux...

Réplique aux Dirigeants de la Ligue des Travailleurs chrétiens

Molière vu par Jacques Copeau

L'âme du romantisme

Après l'échec de la Conférence douanière

La notion de philosophie chrétienne

Un peuple européen inconnu : les Lives

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Église catholique et le droit commun, par A. Roul,
Mgr Schyrgens.

Pierre Sanson

Jean de Vincennes

Paul Crokaert

Paul Halflants

Mgr C. Sentroul

Baron Snoy d'Oppuers

Marcel De Corte

Comte Perovsky

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50 Compte chèque postal 489.16



CRÉDIT ANVERSOIS

Filiale à PARIS
20, rue de la Paix

Filiale à LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

BANQUE

BOURSE

CHANGE

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

Capital : 200,000,000 Francs

Réserves : 35,000,000 Francs

SIÈGES : ANVERS, 70-72, Longue rue Neuve
BRUXELLES, 5, rue d'Arenberg
GAND, Place St-Bavon, 20
LOUVAIN, 9, rue de la Monnaie
RENAIX, rue du Tremble, 2

FILIALE :

Bank voor Handel en Nijverheid, N. V.

rue de la Lys, 21, COURTRAI

Toutes opérations de Banque et de Bourse - Comptes à vue et à terme.

COFFRES-FORTS

Caisse d'épargne - Comptes de quinzaine - Bons de caisse - Encaissements -
Change - Monnaies étrangères - Coupons - Ordres de bourse aux Bourses
d'Anvers, de Bruxelles et de l'Étranger

CORRESPONDANTS SUR TOUTES LES PLACES DU PAYS ET DE L'ÉTRANGER

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Femme, qu'attend de toi le monde moderne ?
 Parmi eux...
 Réplique aux Dirigeants de la Ligue des Travailleurs chrétiens
 Molière vu par Jacques Copeau
 L'âme du romantisme
 Après l'échec de la Conférence douanière
 La notion de philosophie chrétienne
 Un peuple européen inconnu : les Lives

Pierre Sanson
 Jean de Vincennes
 Paul Crokaert
 Paul Halflants
 Mgr C. Sentroul
 Baron Snoy d'Oppuers
 Marcel De Corte
 Comte Perovsky

Les idées et les faits : Chronique des idées : L'Eglise catholique et le Droit commun, par A. Roul, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

De tout cœur merci aux nombreux amis qui ont bien voulu nous témoigner leur sympathie à l'occasion de notre dixième anniversaire!

Des lettres trop aimables et trop indulgentes reçues ces jours-ci, on nous permettra de reproduire ces deux extraits. Leurs auteurs sont Wallons, tous deux, et abonnés depuis dix ans. Ils nous fournissent l'occasion de répondre à une objection qui nous a été faite souvent.

D'un ami ardennais :

« Bravo pour la première décade et *ad multos annos!* Et je veux vous rapporter un propos entendu dernièrement dans un cercle d'intellectuels. « Si la *Revue catholique* ne s'occupait pas de la question flamande, elle aurait deux ou trois fois plus d'abonnés qu'elle n'en compte déjà. Tous ceux qui la connaissent en font le plus vif éloge, mais beaucoup se refusent à soutenir, comme ils disent, une publication qu'ils n'hésitent pas à qualifier de « flamingante. »

Et voici l'autre extrait :

« Des critiques, je n'en entends plus, depuis que le « péril flamand » est *enfin* connu des Wallons, même intelligents. Vos alarmes ont eu le don d'exaspérer beaucoup de bons esprits et d'esprits plus ou moins bons... On vous a traité de Cassandre. Un de nos plus fiers cerveaux, très pondéré, vous taxait, hier encore, de « noir pessimiste, qui ne conclut qu'à regret à l'espérance »...

« Mon avis à moi, c'est que vous avez payé d'audace, en prenant, non pas du bout des doigts, mais franchement, par le fond, les problèmes les plus difficiles, les plus compliqués, et en en donnant une solution très satisfaisante, rassurante même, tonifiante... pour moi. Gaillardement vous avez parfois marché sur des cordes raides... donnant un vague malaise; mais il était impossible de ne pas vous admirer et de ne pas vous aimer.

« Votre *Revue* est devenue une nécessité. Elle est de notre temps; celui qui la lit connaît mieux son temps, son catholicisme (l'universalité de son catholicisme), le pouls de l'Eglise. C'est précisément ceci, le sentiment de l'Eglise au sujet des questions les plus modernes que nos laïques attendent de vous... »

* * *

A ceux qui prétendent que notre apostolat intellectuel est entravé par les idées défendues ici en matière linguistique, nous avons toujours répondu que d'une solution nationale de la question flamande dépend l'existence même de la Patrie et donc tout le problème de l'apostolat en Belgique. La *Revue catholique des idées et des faits* faillirait totalement à son programme — rendre ses lecteurs plus catholiques et plus Belges — si elle se taisait sur le fait le plus grave de notre histoire contemporaine et si elle ne s'efforçait pas de répandre ce qu'elle croit être les idées capables de sauver le pays.

Oh! rien de plus facile que de faire une revue pour intellectuels catholiques où ne seraient traitées que des questions de tout repos. Rien de plus facile, aussi, que de servir aux habitués d'un journal ou d'un périodique, des articles où les questions actuelles et brûlantes sont polarisées dans le sens cher aux lecteurs. Il n'y a qu'à en remettre!

Nous avons voulu tenter œuvre plus utile. Convaincus que la querelle linguistique conduirait les Belges aux plus douloureuses expériences si on laissait équivoques, malentendus et préjugés continuer leur travail de termites, nous avons essayé de montrer aux intellectuels catholiques d'expression française qu'ils erraient sur les données mêmes de la question flamande, qu'ils ignoraient les faits et qu'ils se trompaient sur les idées.

Cela n'alla évidemment pas tout seul et nous possédons un beau dossier de lettres où les expressions vives ne nous sont pas ménagées...

Pensez donc! nous osions dire à ceux qui nous lisaient le contraire de ce qu'ils pensaient, *sentaient* surtout, trouvaient tous les matins dans leurs journaux, entendaient autour d'eux. Nous avions l'audace de heurter de front des passions aussi violentes que sincères... Nous n'avons pas hésité, pourtant, nous avons persévéré et... nous n'avons pas trop mal réussi, on en conviendra. Sans doute, aurions-nous quelques milliers d'abonnés en plus si, au lieu de nous exposer à être traités de flamingants (on est toujours le flamingant de quelqu'un...), nous nous étions abstenus. Oui, nous aurions plus de lecteurs mais nous aurions moins d'influence. Sans doute aussi, d'autres eussent-ils pu accomplir cette tâche nécessaire — d'oser dire la vérité à des auditeurs peu disposés à l'entendre — avec infiniment plus de talent et beaucoup plus de succès. Il reste qu'il n'y a toujours que la *Revue catholique* à pratiquer la politique qui, seule, peut encore sauver la Belgique : montrer à ceux qui vous lisent, non pas ce qu'ils croient voir, mais ce que, très certainement, ils ne voient pas. Si tous les journaux belges faisaient cela demain, le problème serait résolu.

Un ami, un Wallon s'il vous plaît, obligé de séjourner pendant quelques jours dans le pays de Liège pour affaires, nous est revenu, cette semaine, effaré de la mentalité qu'il a rencontré là-bas. C'est que les journaux de la Cité ardente ne cessent d'entretenir leurs lecteurs dans les plus néfastes erreurs au sujet de la question flamande. Et le lecteur déguste avec joie et en toute bonne foi cet aliment quotidien d'une passion antiflamande qu'il s'imagine bonne et raisonnable, mais qui ruine la Patrie.

* * *

Que penser du *Rouge et noir*, de la tribune libre créée à Bruxelles (et qui en est à sa quatrième saison) et de l'hebdomadaire qui paraît sous ce titre depuis plus d'un an?

La tribune du *Rouge et Noir* est une simple entreprise commerciale, comme un cinéma ou un théâtre. Les organisateurs n'ont

qu'un but : faire de l'argent. Tout parfaitement légitime d'ailleurs mais qu'il est bon de ne pas perdre de vue.

En soi, une tribune libre — et supposons-là parfaitement impartiale, ce qui est une question de fait, importante, mais secondaire — c'est-à-dire une tribune où tout peut se dire, est une peste. Croire qu'en permettant à un auditoire d'entendre exposer — même dans les meilleures conditions de compétence, d'impartialité et de bonne foi — le pour et le contre d'une question, la vérité et l'erreur, c'est à la vérité qu'ira normalement la grande majorité des intelligences, c'est se tromper du tout au tout sur la nature de l'homme. Il faut une belle ignorance de la psychologie pratique pour s'imaginer servir la vérité en autorisant l'erreur à s'exprimer librement. La liberté de tout dire et de tout écrire, la liberté de professer et de propager l'erreur est un des pires fléaux du monde moderne. Une tribune libre accueillant des orateurs qui, sur des questions essentielles à l'humanité, viennent affirmer les plus grossières et les plus malfaisantes erreurs, est donc une aberration.

Mais le *Rouge et Noir* existe. Ses séances attirent souvent jusqu'à deux mille auditeurs. Que conseiller aux catholiques en présence de ce fait ?

Notre réponse sera simple : que les catholiques n'y aillent pas pour écouter, mais qu'ils y aillent le plus possible pour parler.

Ne pas y aller comme auditeurs. On débite parfois, à cette tribune du *Rouge et Noir*, les pires insanités et les plus grotesques contre-vérités. Sans compter que, pour attirer le monde, on ne recourt que trop souvent à des sujets piquants et scabreux où non seulement la morale catholique, mais les règles de la plus élémentaire décence et l'héritage de vingt siècles de civilisation occidentale, sont traités avec une désinvolture et une légèreté criminelles. Ne pas y aller comme auditeurs pour ne pas gêner son sens catholique, comme on s'abstient de lire de mauvais livres ou de mauvais journaux, comme on évite les drogues qui démolissent l'estomac.

Mais y aller le plus possible comme orateurs. Pas tout le monde s'entend, mais ceux qui possèdent le talent de savoir parler à de tels auditoires. Car il ne faudrait pas que se renouvelât le spectacle lamentable de la vérité catholique défendue piteusement par des braves gens qui bredouillent et qui font rire d'eux. Notre sympathique ami, l'abbé Englebert, est l'orateur-né pour ces réunions. D'une vivacité d'épée peu commune, malin, malicieux même, sa verve est irrésistible et sa jovialité et sa serene bonne humeur lui concilie les adversaires les plus farouches.

Ouf, il faut aller à ces auditoires parce qu'il faut aller partout où l'on peut prêcher le Christ Jésus et son Evangile. Il faut y aller parce que l'immense majorité des auditeurs est très à gauche et n'a guère que ces occasions-là d'entendre parler de Celui qui se fit homme pour les sauver. Il faut y aller parce que, dans nos pays chrétiens, ces auditoires restent très imprégnés de vérité catholique, et qu'une âme d'apôtre, compétente et possédant le *don*, sait aisément trouver le chemin de cœurs que tourmente, malgré tout, l'inquiétude religieuse. Que quelques catholiques au verbe chaud et sympathique aillent donc, chaque fois que l'occasion s'offre, faire applaudir Notre-Seigneur, comme l'abbé Englebert vient, ces temps-ci, de le faire applaudir à Paris et à Bruxelles, par des auditoires peu disposés pourtant à applaudir un « curé » !

Mais, encore une fois : catholiques n'assistez pas aux réunions *Rouge et Noir* ! N'y allez pas les jours où les pires horreurs y sont débitées ; n'y allez pas non plus les rares fois où on y discute une question vraiment libre, car il vaut mieux ne pas soutenir de vos deniers une institution de ce genre.

* * *

Tout ce que nous venons de dire, vaut, *mutatis mutandis*, pour le journal hebdomadaire, mais ici il faut être plus sévère encore car cet hebdomadaire n'est rien moins que recommandable. Tout s'y imprime et son directeur, directeur aussi de la tribune

libre, nous paraît inexcusable en permettant à certains de ses collaborateurs les excès de plume qu'ils ne craignent pas de commettre.

L'ensemble du journal est donc nocif, dissolvant et pernicieux. Une page politique groupe chaque semaine cinq collaborateurs dont « l'homme de droite... » De jeunes catholiques y écrivent régulièrement une colonne. Ils n'ont pas tort, nous semble-t-il, à la condition de s'y montrer franchement catholiques et de ne pas craindre de dire toutes les vérités bonnes à dire dans ce milieu.

Mais plus encore que pour les réunions de la tribune libre, nous disons aux catholiques : ne lisez pas, n'achetez jamais le *Rouge et le Noir*, car c'est un très mauvais journal !

Nous ne connaissons par M. Pierre Fontaine, créateur de la tribune et du journal. Elevé chrétiennement, ayant fait ses études à Saint-Louis, il a malheureusement perdu les convictions religieuses que des maîtres dévoués s'étaient appliqués à fortifier en lui. Victime de ce libéralisme intellectuel qui professe qu'il faut examiner le pour et le contre de toutes choses, comme si toute intelligence était capable de juger avec compétence tout problème qu'on lui soumet, il se souviendra sans doute assez de ce qu'on lui enseigna, il n'y a pas si longtemps, pour reconnaître que dans tout ce que nous venons d'écrire, nous n'avons eu en vue, d'une part, que de prévenir les catholiques contre le malheur qui lui est arrivé à lui : la perte de la foi ; d'autre part, que de tirer le meilleur parti possible d'une initiative regrettable et blâmable, en engageant les catholiques qui ont le *don* à prêcher au *Rouge et Noir*.

* * *

Mais nous dit-on, le *Rouge et le Noir* est-il autre chose qu'une espèce de systématisation de ce qui, dans notre société actuelle, si divisée par un siècle et demi d'influence des « immortels principes », se rencontre tous les jours, partout. L'atelier, le bureau, le café, la caserne, la bourse, etc., ne sont-ce pas de petites tribunes libres ?

Hélas, oui ! Mais le *Rouge et Noir*, c'est ce mal-là organisé, systématisé, intensifié. S'il est des « tribunes libres » que des catholiques doivent subir, l'atelier, par exemple, ou le bureau, le *Rouge et Noir* en est une qu'ils peuvent et doivent éviter. Rien à gagner, là, pour eux, et beaucoup à perdre...

* * *

Dans le dernier numéro du *Rouge et Noir*, dans la colonne de l'« homme de droite », M. Paul Struye écrit excellemment :

Certains principes supérieurs, certains sentiments, certaines conceptions morales, qui tiennent aux fibres mêmes de l'humanité, doivent demeurer au-dessus de la mêlée, et surtout de la moquerie, si l'on veut que chacun puisse participer au débat sans malaise et sans arrière-pensée.

La religion est l'une de ces réalités morales.

Vous pouvez n'y point adhérer, vous pouvez la combattre. Mais vous ne pouvez la railler ou bafouer ceux pour qui elle est le fondement même de leur vie intérieure, la somme de leurs aspirations morales, leur patrimoine le plus intime et le plus sacré.

Si vous vous départez de cette réserve élémentaire, votre tribune ou votre cercle se seront, de par votre faute, fermés devant tous ceux que, peut-être involontairement, vous aurez blessés.

Liberté donc, tant qu'on voudra !

Mais à condition que l'usage en soit tempéré par la mesure et par le tact.

Mais M. Struye a bien peu de chance d'être entendu ! Une fois admis le principe de la liberté absolue de tout mettre en question, où s'arrêter ? Question de mesure et de tact seulement ? Choses essentiellement relatives, il faut bien en convenir, et toujours il se trouvera quelqu'un pour aller plus avant que celui qu'un certain tact arrêtaient encore. On peut sans danger défier M. Pierre Fontaine

d'empêcher à sa tribune et dans son journal les manques de mesure les plus évidents et les manques de tact les plus choquants.

En tournant la page où se trouvaient imprimées les très opportunes considérations de M. Paul Struye, ne pouvait-on pas lire ces lignes proprement scandaleuses signées Charles Spaak :

Cette idée de patrie qu'ils honorent de soins hebdomadaires m'est complètement étrangère. Pour que quelques millions d'individus qui s'ignorent se décourrent des liens profonds et tels qu'ils forment un bloc indissoluble, je ne vois que trois passions qui puissent les maintenir dans cette cohésion : une religion, des intérêts économiques, une culture. J'en suis navré, mais pour ce qui touche la religion, je n'en ai pas; les intérêts économiques, je n'en ai point; et pour la culture, c'est mon pays qui n'en a pas. Pour le reste, je n'entends me solidariser d'aucune façon avec ces bandes guerrières, qui de Boduognat à Jean Breydel, patron des bouchers; de Philippe Van Artevelde à l'Invalide-à-la-Jambe-de-bois, et du sergent Debruyne, au général Bernheim, par un enchaînement fortuit de circonstances auraient témoigné devant l'histoire de l'existence de mon pays. Aussi, pour quelque raison que ce soit, s'il advient à nouveau que la Belgique se trouve engagée dans un conflit armé, j'injure les personnalités qu'elles auront à se passer de mon concours. Et s'il convient qu'en de telles circonstances on ne puisse témoigner de sa valeur et de son courage qu'en acceptant la mort, au moins ne succomberai-je point sous les balles ennemies.

Ah! Monsieur Pierre Fontaine, quelle mauvaise besogne vous faites! Vous écriviez la semaine dernière :

La page politique du Rouge et Noir est une admirable institution (comme le Rouge et Noir lui-même, d'ailleurs) qui permet enfin à toutes les opinions de s'exprimer pour un public qu'elles risqueraient sans nous de ne point atteindre; qui s'élève victorieusement contre toute tentative de bâillonnement de la pensée; qui est la plus belle démonstration de la liberté d'opinion et de parole.

Voilà bien votre erreur fondamentale : Il est bon que toutes les opinions puissent s'exprimer : la liberté d'opinion, la liberté de parole sont choses bonnes en soi.

Aujourd'hui vous laissez dire à M. Spaak — et pas dans la page politique! — que l'idée de patrie lui est étrangère. Laissez-vous dire demain, par un hurluberlu quelconque, que l'idée de piété filiale est absurde, ou que le respect de la vie du prochain est un vieux bobard, ou que voler, sans se faire prendre, est une vertu?...

Il doit avoir parfois un goût bien amer le pain gagné à faire œuvre aussi dissolvante...

* * *

A la sortie de la conférence de l'abbé Englebert, mercredi soir, au Rouge et Noir, la Libre Pensée de Bruxelles fit distribuer un petit tract intitulé : *L'idée de Dieu est absurde!* Il est difficile de se faire une idée de la pauvreté intellectuelle de ce factum. Pauvres égarés qui croient vraiment servir l'humanité en niant Dieu! Comme on les plaint et comme on les aime, car leur peine doit être si lourde parfois...

« Si Dieu a des lois, affirme le M. Colins dont le nom figure au bas du manifeste, ce sont ces lois qui sont souveraines et Dieu sujet.

« Si Dieu n'a pas de lois, il n'est rien, car il n'est rien qui n'ait sa loi.

« Ces deux arguments, à eux seuls, suffiraient pour anéantir la divinité si l'absurde avait besoin d'autre réputation que d'être nié par le bon sens ».

Et tout est de cette force...

Mais que peut bien penser de la souffrance, un malheureux qui nie Dieu?

« D'abord, qu'est-ce que la bonté?

« C'est la conformité avec la Justice, avec la raison.

« La bonté est relative, soit à l'homme soit à Dieu (dès qu'il est supposé exister). Si Dieu existe, l'âme est matière, l'homme n'est pas libre, la raison est illusoire, la justice est un mot, l'homme est machine et une machine n'est ni bonne ni mauvaise (moralement parlant).

« Si Dieu existe, il a créé des êtres dont la plupart souffrent sans raison. C'est contre la raison, la justice. Avec Dieu la bonté ne peut exister. »

Après avoir affirmé que le mal physique n'existe pas — « cette expression est une sottise. La matière ne souffre pas. La douleur comme le remords est un mal moral », — l'auteur continue :

« Deux alternatives se présentent : Ou l'âme est matérielle, ou elle est immatérielle. Si l'âme est matérielle, il n'y a ni bien ni mal, Si l'âme est immatérielle, elle est éternelle, la liberté existe, la raison existe, l'ordre moral existe, la conformité avec la raison en est l'expression, la sanction est nécessaire et se trouve dans ce qui est appelé bien-être et mal-être; le mal-être, alors, étant toujours mérité, toujours conforme à la raison, n'est pas un mal réel, et le mal se trouve anéanti. Si le mal existe (et relativement à l'homme il ne peut exister que si l'âme est immatérielle) il disparaît nécessairement par l'anéantissement de Dieu. »

Ainsi donc on espère supprimer la souffrance en niant Dieu. La souffrance ne serait souffrance que tant que l'on croit à un Dieu. Niez Dieu et vous ne souffrirez plus... Mais croyez-vous donc consoler par là les malheureux immobilisés par des mois et des années de maladie? Vous imaginez-vous que la mère qui pleure sur le cadavre de son petit, l'époux ou l'épouse frappés en plein bonheur, l'orphelin jeté seul dans la vie, croyez-vous qu'ils accepteront votre horrible théorie d'un « mal-être » toujours mérité, toujours conforme à la raison, et qui, n'étant pas un mal réel, n'existe pas?!

Ah, que l'appel de Jésus est doux à côté de ce charabia inintelligible!

« Venez à moi vous tous qui souffrez et je vous soulagerai ».

Oh! certes, il y a dans la souffrance une part d'angoissant mystère, mais sans la clarté que projette sur elle la doctrine évangélique, c'est la nuit atroce et le désespoir absolu. Et comme le cœur se serre à voir tant de pauvres humains, tant de frères en Jésus-Christ, ignorer la seule source où peut se désaltérer l'inextinguible soif d'un bonheur parfait et éternel qui consume tout homme ici-bas!...

Ce n'est pas en niant la souffrance qu'on la supprime. Appelez-la joie et elle n'en fera pas moins mal, allez!...

La résignation, l'acceptation et l'offrande, l'espérance chrétienne d'une éternité bienheureuse où seront comblées toutes les aspirations de notre être, quiconque a la moindre expérience des âmes sait qu'il n'y a que cela qui donne la paix et un peu de bonheur.

* * *

Et nous pensions, en lisant les élucubrations de M. Colins, à l'admirable conférence que fit dernièrement le R. P. Sanson, devant un immense auditoire, sur « l'éternel scandale » de la souffrance. Son émouvante péroraison mit des larmes dans bien des yeux. Il voulut bien nous en confier le texte. Le voici :

O vous pour qui le spectacle des douloureuses réalités de l'existence constitue un scandale tel, qu'à sa vue vous sentez glisser dans cet abîme sans fond du scepticisme où l'on ne croit plus en Dieu parce que l'on ne croit plus à la valeur de la vie;

Et vous, qui pleurez sur des rêves brisés, soit par la maladie, soit par la méchanceté humaine, ou sur la mort d'êtres bien-aimés arrachés à votre tendresse;

Et vous, pauvres indigents, dont les biens de ce monde ne parviennent pas à apaiser la faim ni à éteindre la soif.

C'est pour vous tous que j'ai parlé ce soir : vous étiez devant mes yeux, vous étiez dans mon cœur.

Puissé-je vous avoir aidé à reconnaître que l'attitude salutaire, devant certaines ruines amoncelées, n'est point de se révolter ni de pleurer de désespoir, mais de se souvenir du mot de l'apôtre : « Tout tourne à bien à ceux qui aiment Dieu ».

Puissé-je avoir fait passer en vous cette conviction qui est en moi : à savoir que, si la vie, envisagée dans les seules limites du temps et de l'espace n'est que vanité toujours décevante... parfois désespérante, du fond même de cette vanité et par le sentiment que nous en avons, jaillit un appel à travailler pour la réalisation d'un idéal qui est au-dessus des péripéties et des accidents de ce monde.

Si à cet appel qui vient retentir dans votre conscience des rivages de l'éternité et qui n'est autre que celui de Dieu, je vous ai convaincu qu'il faut répondre courageusement — alors, reprenant la parole du vieux roi Tobol au prince Eudémon, mais la prononçant avec une joyeuse confiance et non avec scepticisme, je vous dis : Et maintenant retournez vers la vie.

Retournez vers la vie, mais décidés à la traiter comme elle mérite, c'est-à-dire non pas avec mépris, non pas avec ironie, mais avec le plus religieux respect, ne perdant jamais de vue qu'il dépend de vous de la revêtir de beauté, de l'imprégner de bonté, de l'illuminer d'espérance.

Retournez vers la vie, en vous souvenant que la douleur ne reste un scandale que pour ceux qui le veulent; qu'envisagée à la lumière de la croix du Christ libérateur et sauveur, elle perd son caractère de mal absolu et devient la puissance bienfaisante qui nous épure, qui nous exalte, qui tire de nous quand nous l'accueillons avec esprit de foi, ce qu'il y a de meilleur en nous, en même temps qu'elle incline nos âmes vers l'humaine pitié pour l'humaine misère.

Retournez vers la vie, mais avec la résolution de vous rapprocher avec amour de tous vos frères qui souffrent et qui pleurent pour soulager leurs fardeaux et sécher leurs larmes.

Retournez vers la vie, mais en vous souvenant toujours que ceux-là seuls nous apprennent à vivre qui, libérés des sentiments égoïstes et bas, s'offrent à la souffrance et à la mort sans trembler, décidés à tomber généreusement comme le Christ au champ du sacrifice, pour aider l'humanité à se spiritualiser et avancer vers une destinée toujours meilleure.

Sur les pas de ceux-là, décidons de marcher — aurions-nous perdu notre fortune, serions-nous aux prises avec la maladie, verrions-nous la mort approcher — et nous expérimenterons néanmoins que la vie vaut la peine d'être vécue, bien plus, nous sentirons notre cœur battre avec le cœur de Dieu!

Les projets d'anschluss économique de l'Autriche au Reich, la motion du Reichstag au sujet d'Eupen-Malmédy, l'échec de la conférence économique de Genève, mauvaises nouvelles pour les pacifistes. Le traité de Versailles a déposé tout le long de l'Est européen des bombes à retardement qui éclateront tôt ou tard. On ne viole pas impunément, dans cette mesure, les traditions des peuples et les lois de l'histoire. Au lieu de respecter l'hégémonie prussienne et de pulvériser l'empire des Habsbourgs, il eût fallu détruire l'œuvre de Bismarck, sans racines profondes, et ne pas créer en Autriche et en Hongrie des situations antinaturelles qui fatalement conduiront à de nouveaux conflits.

Un professeur de l'Université de Bonn, M. Gurian, a écrit, pour la *Vie Intellectuelle*, un intéressant article sur la crise politique de l'Allemagne. Il explique comme suit : *Pourquoi Hitler fut victorieux :*

La vague antiparlementaire et nationaliste qui cause l'effervescence actuelle de la vie politique en Allemagne n'est aucunement liée à des tendances politiques qui porteraient à une guerre ou à une revanche. On s'en rend compte par un coup d'œil rapide sur le groupement des partis.

Le national-socialisme a pu trouver autant d'écho parce qu'il personnifie la négation la plus vigoureuse des conditions actuelles. Ces conditions semblent impossibles à supporter à cause de l'incertitude créée par la crise économique mondiale.

Il est tout naturel qu'un pays aussi étroitement engagé que l'Allemagne dans cette crise, en souffre tout particulièrement.

Les communistes sont déjà assez connus par leur opposition, pour qu'ils ne puissent apparaître comme un facteur nouveau. Ils font presque l'effet d'être nécessaires au régime parlementaire républicain. Ils ne répondent, du reste, en aucune manière, à la mentalité et aux traditions bourgeoises.

C'est pour cette raison que les cercles bourgeois, menacés par le Proletariat, s'écartent de l'opposition de la troisième Internationale, mais se joignent à celle qu'a créée le national-socialisme.

On ne doit pas néanmoins méconnaître les arrière-pensées positives de cette opposition, ni perdre de vue la découverte des faiblesses et des insuffisances du régime reposant sur la Constitution de Weimar. On a employé des méthodes extrêmement démagogiques, et on a fait des promesses irréalisables, qui ont amené une agitation national-socialiste. On peut désigner en même temps comme faiblesse principale de ce régime le gonflement d'orgueil et l'affaiblissement intérieur de l'Etat. Il devient la chose des partis, qui craignent de perdre des adhérents; et doit s'occuper de tous. C'est dire qu'on lui fait toujours de nouvelles demandes pour contenter les incessants besoins des groupes.

On ne se demande pas si, au point de vue du bien général, on peut satisfaire ces besoins.

Toutes ces revendications particulières affaiblissent l'autorité de l'Etat. Il perd sa dignité, et devient une sorte de chambre de compensation qui joue entre les partis dominants.

Il est à la fois faible et orgueilleux, et ne sera plus soutenu par une société unie. Pour employer le mot connu du ministre des Finances actuel du Reich, Dietrich, les « gens qui tiennent l'assiette au beurre » avaient pris la place de la nation.

Ces « gens qui tiennent l'assiette au beurre » forment une série de groupes solidement organisés qui négocient entre eux, comme de grandes puissances. Parmi ces différents partis, la social-démocratie, grâce au grand nombre de ses partisans, a pu prendre une place prépondérante.

La crise économique mondiale, ayant montré la faiblesse de l'Etat, permet de lui attribuer la responsabilité de la crise actuelle.

La social-démocratie apparaît comme le soutien de l'ordre actuel, par une politique sociale extrême et des revendications immodérées de la part de la société, elle met l'Etat en danger. Néanmoins cet ordre n'a rempli en aucune façon ce qu'on espérait.

La liberté politique, l'extrême parlementarisme, avec le droit électoral le plus juste du monde, ne pouvaient nullement résoudre la question sociale. Il semble au contraire que la détresse sociale en ait été augmentée.

Telles sont les deux causes qui ont contribué à la puissance du national-socialisme comme parti politique. Il a accueilli des groupes dépourvus de leur prépondérance politique et sociale, et en même temps, les milieux bourgeois effrayés par la menace du prolétariat. Il a accueilli également les ouvriers déçus par la social-démocratie « qui, elle, ayant perdu son haut idéal, est tombée au rang d'une bourgeoisie timorée ».

Le national-socialisme oblige tous les partis à poser des questions de principe. Il attire ceux qui sont las de tous ces compromis parlementaires. Il contraint le gouvernement à faire des réformes qui, par suite du désaccord des partis, et malgré leur absolue nécessité, n'avaient pu encore être tentées.

C'est précisément le succès de ces méthodes d'agitation brutale, s'adressant aux bas instincts, qui oblige les partisans de la République à prendre des décisions.

C'est une occasion de se demander si la forme actuelle du parlementarisme, qui a affaibli le gouvernement, a transformé l'Etat en un vaste établissement d'hospitalisation et a éliminé toutes les responsabilités, était réellement la bonne.

Donc, en Allemagne aussi, les méfaits de la démocratie politique, décuplés par les circonstances, ont provoqué une réaction, outrée sans doute, mais fatale...

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

Femme, qu'attend de toi le monde moderne?⁽¹⁾

MESDAMES, et naturellement aussi
MESSIEURS, mais, aujourd'hui plus que jamais,
surtout MESDAMES,

« Les femmes, a-t-on dit, possèdent rarement une étincelle de génie, et leur talent, quand elles en ont, ne présente jamais la même plénitude que chez l'homme. »

A elle seule, l'œuvre de M^{me} Curie suffirait pour écraser la calomnie. Mais, convenons-en sans mauvaise humeur, c'est surtout par « sa faculté de passion » que la femme égale et, très souvent, dépasse l'homme, même de génie. En combien d'occasions, du reste, l'écllosion du génie n'a-t-elle été due qu'à la chaleur et à l'intensité de la passion féminine? « D'avoir créé Tristan, je te le dois en toute éternité », écrivait Wagner à Mathilde Wesendock.

Et, à Leconte de Lisle, que tant de gens croient un impassible, qui donc a inspiré ses poèmes les plus émouvants, sinon celle dont l'âme mettait dans sa vie austère une lueur discrète et sereine, M^{me} Leconte de Lisle, pour qui il composa un jour ce joli billet :

*Tes beaux yeux sont un double éclair,
Et sur la pourpre de ta joue
La tresse que ta main dénoue,
Comme des fleurs, embaume l'air;
Mais les yeux noirs ont moins de flamme
Sous le velours de tes cils bruns,
Et tes cheveux moins de parfums
Que tu n'as de trésors dans l'âme.*

Cependant, la passion, tout comme le génie auquel nous venons de la comparer, est sujette à des déviations redoutables; aussi, quand nous disons qu'il est bon d'être passionné, nous n'ignorons pas les réserves que comporte une telle affirmation. Dans la riche panoplie des armes à deux tranchants offertes à notre choix, la passion tient une place d'honneur. On peut être, en effet, passionné pour le bien comme pour le mal, et qui peut savoir de quel côté penche la mystérieuse balance où se pèsent les actes humains?

La femme passionnée, semeuse de ruines, n'est pas, hélas! un pur produit de roman: toutes les époques, toutes les latitudes, toutes les classes sociales, en offrent des échantillons. Et, devant les crimes journaliers dits passionnels, par exemple, il est aisé de comprendre combien il est répréhensible de mettre la passion au-dessus de toute loi.

— Ah! se diront ici intérieurement quelques-uns et quelques-unes d'entre vous, voilà le prédicateur qui apparaît et dévoile ses batteries; c'est un sermon sur le bien qu'il nous a préparé.

Et ils sont sans doute tentés de me renvoyer à une chaire d'église. Rassurez-vous. Ici comme ailleurs, je répète avec Pascal: « Je sais que je ne sais qu'une chose », c'est que Dieu a mis au cœur de l'homme et de la femme une passion souveraine: la passion de la vie. Or, qu'il s'agisse du bien, de l'intelligence, de la liberté, de la nature, de l'étude ou même du sport, ce n'est toujours, au fond, que la passion de la vie qui nous travaille. Cette passion-là, elle est en moi comme en vous. Apôtre de Celui qui a osé s'affirmer la « Vie », mon rôle sacerdotal n'est-il pas d'insuffler cette vie, de la développer, de la ranimer? Ce rôle sublime, mais écrasant de responsabilité, j'ai à le tenir partout, par la parole et par la plume; devant les puissants de ce monde comme devant les clients des asiles de nuit; auprès des malades comme auprès des bien portants;

à la tribune des Conférences Cardinal-Mercier comme dans les chaires des cathédrales.

Or, voici la leçon de l'expérience que je dois à ce rôle: nul être ne peut être vraiment, pleinement possédé par la passion de la vie, s'il n'est pas en même temps enflammé de la passion du bien parce que le « bien », c'est lentement, obscurément peut-être, mais en fin de compte toujours, sous une forme ou sous une autre, le triomphe de la vie, et que le mal — fût-ce celui que tant d'écrivains modernes s'obstinent à nier — c'est toujours, tôt ou tard, quoi qu'il en paraisse, « de la mort », et peut-être de la mort définitive.

La vie!... le bien!... La corrélation de ces deux termes est telle que pour répondre aux détracteurs contemporains de la femme qui invoquent à l'appui de leur thèse des faits exacts, mais dont ils dénaturent la portée, je poserai d'abord cette question: la femme moderne a-t-elle la passion de vivre dans le sens magnifique et créateur du mot?

S'il m'est répondu par l'affirmative, en dépit des apparences, toutes les espérances sont permises, et, vers le bien, qui n'est autre chose que la vie portée à la perfection, la route est ouverte à la femme moderne. Ou, plus exactement, deux routes lui sont ouvertes: la vicille route ancestrale de l'influence discrète, mystérieuse, à peine sensible, mais irrésistible; ou la route neuve, éventée, découverte, bruyante, de l'action directe, celle où l'on risque maintes blessures, mais par laquelle on arrive au but en trois fois moins de temps, le cœur battant de la rude randonnée.

A les parcourir avec moi, chacune successivement, je vous invite, mesdames et messieurs.

I

Ah! combien le vieux dicton populaire a raison de dire, dès qu'il s'agit de trouver la cause secrète d'événements heureux ou funestes survenus dans l'existence des individus ou des peuples: « Cherchez la femme ».

Cui, quatre-vingt-dix fois sur cent, cherchez la femme et son influence. Evoquons, si vous le voulez bien, la première page de la Genèse: n'y verrait-on qu'un symbole, il est d'une vérité éblouissante:

L'homme, malgré l'entourage de nombreux esclaves muets sur lesquels il domine, y apparaît isolé, sentant le vide d'une vie solitaire.

La parole, il la possède, mais à qui parlerait-il?

Une foule de pensées neuves se pressent en son esprit, mais avec qui les échangerait-il?

La faculté d'aimer gonfle son cœur, mais aucun objet, cependant, n'est proposé à son amour naissant.

Tous ces dons du Créateur ne peuvent ainsi rendre leur pleine mesure; pour éclore, il leur manque une créature d'influence, la femme. C'est ainsi que, faute de soleil, la fleur en bouton refuse de s'épanouir.

Avançons maintenant dans l'histoire de l'humanité.

Le premier acte qui est relaté de la femme, c'est un acte d'influence exercé sur sa mâle volonté et dont le résultat désastreux met en lumière la responsabilité inhérente à l'action féminine.

Dès lors, la femme ne cesse de provoquer le bien ou le mal dans toutes les destinées auxquelles la sienne est liée. Voyez plutôt: si, dans la prestigieuse histoire du peuple israélite, elle réduit à néant, par l'influence de ses charmes pervers, la force redoutable de l'homme qui, armé d'une simple mâchoire d'âne, repoussait les armées des Philistins, c'est elle qui, par l'influence de sa beauté et de sa douceur, délivre ses frères de la captivité.

(1) Conférence prononcée deux fois à la tribune des Conférences Cardinal-Mercier.

Si, dans l'histoire chrétienne, plus prestigieuse encore, elle se fait un jouet nouveau et sanglant de la tête d'un Jean-Baptiste, c'est elle qui, aux noces de Cana, obtient du Christ son premier miracle en faveur de l'humanité.

Là, elle corrompt le cœur et la conscience des empereurs et, par eux, sème abondamment la mort autour d'elle. Ici, elle convertit un Clovis et, par lui, un pays tout entier. Elle éduque un saint Louis, elle détermine le pape à quitter Avignon pour retourner à Rome, elle arrache un Charles VII à ses « mignons ».

Là, par son influence, s'ébranlent un jour les cloches de la Saint-Barthélemy. Ici, elle attire un Pascal à Port-Royal.

Là, dans les salons du XVIII^e siècle, elle tient dans ses mains parfumées les esprits forts de l'*Encyclopédie* et les incite à préparer la grande révolution. Ici, dans nos hôpitaux de guerre, elle soigne nos blessés en cœur et en mère.

Ainsi, jusqu'à nos jours, voyons-nous la femme enveloppant l'homme, partout et toujours, de son influence, bonne ou mauvaise, bienfaisante ou destructrice, et, par cette mystérieuse puissance, se rendant maîtresse de toutes les situations, de toutes les volontés, si énergiques soient-elles, et de tous les cœurs d'homme, dont elle fait ainsi à son gré des misérables ou des saints.

* * *

Où en est la femme moderne par rapport à ce point? A-t-elle laissé tomber de ses mains l'arme dont ses devancières s'étaient si largement servies?

On ne peut le nier, les nécessités de la guerre de 1914 ont accru la personnalité féminine.

Emprisonnée jusqu'alors dans une existence routinière, emmaillotée dans des usages surannés dont nous sommes mieux à même, aujourd'hui, d'apprécier la sottise, la femme moderne, comme le remarque justement le programme de ces conférences, a fait, elle aussi, sa révolution; elle a rompu dans toutes les directions le filet si étroit qui l'enserrait, et, sous le souffle d'émancipation universelle qui secoue la société contemporaine, avec quelle passion ne suit-elle pas, et même ne devance-t-elle pas, le mouvement général qui entraîne chaque être humain vers le maximum de vie? De ce fait, le divorce des sexes, déjà commencé, ne pouvait que s'accentuer encore. Et, beaucoup mieux qu'au temps où elle fut écrite, se vérifie la remarque de Michelet : « L'homme et la femme semblent deux voyageurs partant pour un voyage commun, d'une même station, sur des rails divergents. »

Avoir une influence quelconque, non plus sur le « seigneur et maître », mais sur le « camarade », ou mieux, le « compétiteur » qu'est devenu ce seigneur, semble maintenant pour elle un jeu inutile, auquel, par conséquent, il lui paraît dérisoire de s'attarder. « J'ai mieux à faire », se dit-elle.

* * *

Ici, je me sens tiraillé par le besoin contradictoire de faire à la fois une plaidoirie et un réquisitoire.

En abandonnant aussi délibérément, comme indigne d'elle, l'antique voie de l'influence, la femme moderne a eu tort; non pas — et sur ce point entendons-nous bien — non pas que je désire voir grossir le troupeau des égoïsmes masculins, qui, pour mieux assouvir leur appétit de volupté ou de domination, voudraient tenir la femme, coûte que coûte, figée dans ce qu'ils appellent « les commodités habituelles et les traditions intangibles ».

A leur hypocrite défense du passé, la femme a beau jeu d'opposer une fin de non-recevoir, et on ne peut que l'y encourager, car ce sont justement ces égoïsmes qui ont favorisé les excès de conduite et de doctrine auxquels se livre, pour son plus grand dommage, le féminisme. Peut-être la femme n'aurait-elle pas songé à réclamer aussi àprement, et parfois aussi follement, toutes les libertés, y compris, hélas! celle de l'impudeur et du vice, si la main du « vieil enchaîné » avait su se faire, sous une poussée de conscience et de justice, progressivement moins lourde.

Mais, et voici le réquisitoire, en méconnaissant, en dédaignant le vrai secret de son influence, la femme tombe dans une erreur psychologique, dans une faute grave. Il faut l'en blâmer, assurément, mais aussi l'en plaindre. En se jetant ainsi, en effet, dans un individualisme faux et périlleux, elle est, quoi qu'elle dise et quoi qu'elle veuille, en plein désaccord, non seulement avec sa

nature dans ce qu'elle a de plus merveilleusement souple, mais encore avec l'un des principes fondamentaux de la destinée humaine, à savoir : l'interaction, la compénétration de nos existences, par où seulement celles-ci acquièrent leur sens profond, leur sécurité, leur beauté.

Femmes, cette erreur et cette faute, ne persistez pas à les commettre. Si je vous les signale, c'est qu'à la lumière de l'Évangile, lumière à laquelle il est nécessaire d'examiner toute chose pour porter un jugement conforme à la réalité entière de la vie, votre influence est appelée à devenir tout autre chose que l'instrument désuet d'antan, incapable, je le reconnais, de servir vos nouvelles et légitimes aspirations.

Qu'elle vous apparaisse donc plutôt comme un moyen de développer cette passion de la vie, et, par conséquent, cette passion du bien qui sommeille peut-être encore seulement au cœur d'un grand nombre d'entre vous, faute d'avoir été nourrie de l'exemple et de la doctrine de l'humble et doux Galiléen. Celui-ci, pendant moins de trois années, au milieu des pires contradictions, exerça, dans un pays de quelques lieues et sur une simple poignée d'hommes, une telle influence qu'après vingt siècles elle continue de s'étendre sur le monde entier comme un réseau bienfaisant, tissé de toutes les splendeurs de la vérité et de l'amour.

* * *

S'inspirant d'un tel modèle, l'influence de la femme peut avoir toutes les espérances et toutes les audaces; mais, si elle ne s'éclaire pas à cette doctrine de charité qu'enseigne l'Évangile, elle risque fort de devenir une ruse de combat. Alors, la saine, la noble, la sainte passion du bien sera étouffée, perdue, et viciée, la passion de la vie. Il y a plus, il y a pis. En renonçant à exercer son influence propre, la femme renonce en même temps à ses responsabilités.

Demi-mal, diront certaines, quand on sait combien celles-ci sont écrasantes.

Sans doute, Mesdames, mais attention! Là où il n'y a pas de responsabilités, il n'y a pas de liberté, et ainsi c'est elle, votre chère liberté, si durement acquise, qui se trouve compromise.

Or, dans l'âpre lutte pour la conquête de la place à laquelle vous aspirez dans la cité moderne, aucune perte ne saurait être négligeable.

Ah! Mesdames, souvenez-vous en donc, je vous en prie, votre rôle essentiel est, avant tout, de faire grandir et, s'il le faut, de faire naître dans le cœur de tous ceux qui vous approchent de près ou de loin les plus nobles des aspirations.

Connaissez-vous ce passage d'un poème de Victor Hugo, intitulé *Date Lilia*? Il exprime parfaitement ce qu'aujourd'hui comme hier vous devez être pour votre époux et vos enfants. Laissez-moi vous en lire un passage :

*Si vous rencontrez quelque part, sous les cieux,
Une femme au front pur, au pas grave, aux doux yeux,
Que suivent des enfants dont le dernier chancelle,
Les surveillant bien tous, et s'il passe auprès d'elle
Quelque aveugle indigent que l'âge appesantit,
Mettant une humble aumône aux mains du plus petit;
Si, quand la diatribe autour d'un nom s'élançait,
Vous voyez une femme écouter en silence
Et douter, puis vous dire : « Attendez pour juger;
Quel est celui de nous qu'on ne pourrait charger?
On est prompt à ternir les choses les plus belles!
La louange est sans pieds, mais le blâme a des ailes ».*

*Oh! qui que vous soyez, bénissez-la, c'est elle!
La sœur visible aux yeux de mon âme immortelle,
Mon orgueil, mon espoir, mon abri, mon recours,
Toit de mes jeunes ans qu'espèrent mes vieux jours!
C'est elle! la vertu sur ma tête penchée;
La figure d'albâtre en ma maison cachée;
L'arbre qui, sur la route où je marche à pas lourds,
Verse des fruits souvent et de l'ombre toujours;
La femme dont ma joie est le bonheur suprême;
Qui, si nous chancelons, ses enfants ou moi-même,
Sans parole sévère et sans regard moqueur,
Les soutient de la main et me soutient du cœur;
Celle qui, lorsque au mal, pensif, je m'abandonne
Seule peut me punir et seule me pardonne.*

*Qui de mes propres torts me console et m'absout,
A qui j'ai dit : Toujours ! et qui m'a dit : Partout !
Elle. Tout dans un mot. C'est dans ma froide brume
Une fleur de beauté que la bonté parfume ;
D'une double nature hymen mystérieux,
La fleur est de la terre et le parfum des cieux.*

Mesdames, il ne dépend pas de vous d'être une fleur de beauté, mais l'essentiel est que vous soyez celle que la bonté parfume, toujours.

II

Je ne sais si Anatole France avait raison d'écrire : « Tous les vingt-cinq ans, les hommes et les femmes trouvent à la vie un goût qui n'avait point encore été senti » ; mais il est certain qu'actuellement la saveur trouvée à la vie, par les femmes tout au moins, doit être bien grande.

Secondées par des circonstances dramatiques, elles ont forcé la porte de presque toutes les activités humaines, même de celles qui, depuis des siècles, étaient considérées comme « fief masculin », si bien que ce n'est plus seulement par inspiration et influence, mais par action directe, qu'elles peuvent jouer un rôle dans le monde moderne. Une telle conquête présente-t-elle, pour la femme elle-même et pour la société en général, le caractère catastrophique que veulent lui attribuer nos modernes Chrysales, aux yeux de qui elle n'est qu'une émancipation au service de l'égoïsme des filles d'Ève ?

Oui, certainement, si, grisée par la rapidité de sa conquête, la femme ne songe plus qu'à l'étendre en se laissant aveugler par l'orgueil sur les périls que comporte toute supériorité, quel que soit celui qui la possède.

Non, si, gardant et développant en son cœur la passion du bien, c'est au service de celui-ci qu'elle se décide à mettre l'élargissement de son champ d'action.

Au fond, les conquêtes féminines procurent au bien, comme au mal d'ailleurs, des possibilités de se répandre sous autant de formes diverses qu'il y a de domaines envahis par la courageuse intrépidité de la femme moderne. Or, fournir au bien l'occasion d'être, d'être plus sûrement, plus amplement, n'est-ce pas un apport d'une grande valeur pour la société ? Et notre christianisme ne nous apprend-il pas à saluer, non seulement celui qui réalise directement le bien, mais encore celle qui est l'occasion de le réaliser ?

Mais laissons les raisonnements pour nous plonger dans la vie. Dans le domaine de la bienfaisance, ne constatons-nous pas que l'émancipation féminine, tant incriminée, a permis à la femme de déployer, pour le soulagement de l'humanité malheureuse, une activité d'une étendue jusque-là inconnue ?

Voyez donc si le miroir enverra la même image de la femme charitable de 1850, 1880, 1900 même et de celle d'aujourd'hui ? Jadis, elle était tenue chez elle à l'abri et soigneusement écartée de toute rencontre directe avec la misère des classes dites inférieures. Quelques pièces d'argent, quelques vêtements usés donnés à certains pauvres qui venaient frapper à sa porte et lui disaient : « Dieu vous le rendra, ma bonne dame », c'était tout son champ d'action. Aujourd'hui, c'est dans le champ immense des œuvres sociales que s'exerce son activité.

Libre, avertie, sachant où elle va, pourquoi elle y va, ce qu'elle doit y faire, n'ignorant rien, ni des détresses physiques, ni des tares morales qu'elle est appelée à rencontrer, elle s'avance délibérément sur le chemin de la vie, et, parce qu'elle s'est arrogé le droit de « savoir », de regarder le mal en face et de l'appeler de son véritable nom, elle a aussi conquis le droit d'y remédier directement de ses propres mains.

Elle sait, comme on l'a fort justement remarqué au cours d'une de nos Semaines sociales, que « l'aumône, même inspirée par la plus compatissante bonté, n'est qu'une forme désespérée de la charité ; que la forme pleine d'espérance, celle que réclame la misère du monde moderne, c'est l'œuvre, l'œuvre qui essaye de prévenir le mal pour n'avoir pas à le réparer, qui ne sèche pas seulement les larmes, mais suscite des énergies, qui est un stimulant de l'activité et non pas une prime au malheur, qui relève l'assisté, le rend plus apte au travail et en refait un homme ». En un mot, tous ses efforts, facilités par la liberté plus grande dont elle jouit, tendent à la fois à préparer l'ordre social plus juste de demain en améliorant les conditions générales de la vie populaire, et à sauver la vitalité même de la race en luttant contre tous les fléaux publics qui la menacent chaque jour davantage.

Demandez plutôt au Comité national où en serait, en France et ailleurs, la lutte contre la tuberculose, si la jeune fille de jadis ne s'était muée en « infirmière-visiteuse », en « travailleuse sociale » ; si elle n'avait pas troqué sa broderie contre ses fiches de placement et remplacé les visites à M^{me} Une Telle par la montée quotidienne dans les mansardes des faubourgs populaires où la maladie et le vice mènent leur danse macabre, piétinant les corps et les âmes, les enfants et les mères, le présent et l'avenir de la France.

Demandez aux sœurs missionnaires des léproseries, si pour achever là-bas le miracle du dévouement et faire reculer la lèpre elle-même, elles ne soupirent pas après des femmes médecins, chimistes, pharmaciennes, professeurs. « Que n'en existe-t-il pas un plus grand nombre pour venir à notre aide ! » écrivait du fond de l'île des Léproux, à Curiosi, en plein Pacifique, leur supérieure. Y a-t-il appel justifiant de façon plus éclatante l'émancipation de la femme, appel plus probant de la passion du bien chez la femme ?

* * *

Autre domaine, la femme moderne a voulu faire de la médecine. Au début, scandale, *tolle* général. « Ces énergumènes, dirent certains, n'arriveront jamais à rien qu'à troubler l'ordre social ; d'ailleurs, elles ne réussiront point. Puis quel bien peut sortir de l'abandon d'un foyer pour une salle de garde ? » Or, en moins de vingt ans, ces énergumènes ont conquis de nombreux postes où je ne sache pas qu'elles soient inférieures à la tâche, et, récemment, dans la personne d'une de leurs sœurs, M^{me} Bertrand Fontaine, le poste de médecin des hôpitaux, en attendant la chaire professorale sans doute et, qui sait ? tout arrive, le fauteuil académique lui-même. Or, nous ne ferons l'injure à personne, tant dans nos facultés que dans nos académies, de penser que la conquête de leurs sièges, ou de leurs titres ne représenterait rien pour la diffusion du bien, cette conquête fût-elle faite par un cerveau ou un talent féminins.

* * *

La femme a voulu faire de la philosophie : scandale ! « Une femme est faite pour être mère, a-t-on dit ; or, on ne fait pas de philosophie auprès d'un berceau. »

Oui, certes, la femme est faite pour être mère, et je l'affirmerai dans quelques instants plus fortement que n'importe qui ; mais est-il donc nécessaire de mal penser pour bien agir et de ne pas penser du tout pour bien aimer ? Pascal, notre maître, croyait tout le contraire.

Je renvoie d'ailleurs les détracteurs à « La fantaisie philosophique auprès du berceau de mon enfant », chapitre d'un livre sur le féminisme actuel que vient de publier M^{me} Duchatel-Bidaut, décorée de la médaille des familles nombreuses.

La femme veut faire de la politique : folie ! s'est-on encore écrié. Mais la croyez-vous donc incapable de manier, après une éducation préalable, le bulletin de vote assez sagement pour remédier, dans le domaine de la famille, de l'habitation, de l'hygiène, à certains scandales autrement violents et pernicieux que celui qui consisterait, selon vous, dans le vote des femmes ? Non, aucun doute ne semble possible. En s'ouvrant une large brèche dans les activités humaines, la femme moderne a quintuplé pour le bien les occasions de s'exercer.

Mais, du rôle même qu'elle est appelée à jouer dans la société, découle pour elle un danger. Quel est-il et comment peut-il être conjuré ? C'est ce qui nous reste à examiner brièvement.

Vous connaissez le mot de Napoléon à l'abbé de Pradt qu'il envoyait comme ambassadeur à Varsovie : « Surtout, monsieur l'abbé, soignez les femmes ».

Si ce n'était pas la délicatesse qui inspirait à l'empereur cette recommandation, c'était, en tout cas, sur ses lèvres, un témoignage rendu à l'influence et à l'action féminines. Mais son contemporain Sheridan disait avec infiniment plus de noblesse et de profondeur : « Puisqu'il est certain que les femmes nous gouvernent, il faut que nous les rendions plus parfaites ».

Or, nous ne saurions en être trop convaincus, c'est au résultat contraire qu'aboutit un certain féminisme qui, selon ses propres expressions, ne vise à rien moins qu'à « déféminiser » la femme pour la « viriliser », lui enlevant ainsi les plus beaux titres que nous puissions lui donner, les titres d'épouse et de mère.

L'épouse, c'est-à-dire celle qui, loin de se renfermer dans un individualisme égoïste sous prétexte de vivre sa vie, veut être la

compagne, l'auxiliaire de l'homme, et non pas sa rivale; la mère, c'est-à-dire celle qui comprend et accepte généreusement l'obligation d'obéir à la loi de sa nature, loi formulée dans ces mots : « Tu enfanteras dans la douleur ».

C'est là, au fond, la véritable mission de la femme, la tâche essentielle dont le Créateur a mis dans son âme l'instinct mystérieux. Aussi, toutes les revendications féminines, tous les désirs d'émancipation, n'y feront rien : quoi que poursuivent les unes, quoi que tentent les autres, la femme restera avant tout la mère du genre humain, et les fonctions les plus maternelles, matériellement ou moralement, seront toujours le meilleur de son lot.

Si telle est sa prédestination, ce n'est jamais, il faut avoir le courage de le dire, sans un dommage plus ou moins grand qu'un tel instinct demeure sans réponse, et l'on est tenté de s'écrier : Une vie de femme qui n'a pas fait œuvre maternelle, c'est une vie manquée.

Le cher et délicat P. Sertillanges racontait un jour, en 1916, à l'église de la Madeleine, qu'une fillette de onze ans avait dit à sa poupée en l'embrassant avec tendresse : « Ma pauvre petite, je n'aurai jamais que toi comme enfant, on me tue tous mes maris ». C'étaient les lendemains de la guerre qui se dessinaient dans ce mot d'enfant fragile et clairvoyant.

Oui, hélas ! que de vies désemparées ! Que de détresses d'âmes dont l'entourage immédiat lui-même, bien souvent, ne se doute pas ! Que de cœurs prêts à se révolter devant l'anéantissement des rêves les plus légitimes !

Où est donc le remède ? Dans la passion du bien.

Rien de plus vraiment conforme à la nature, de plus foncièrement créateur de vie que le bien et principalement le bien exercé par la femme. Son instinct maternel n'est-il pas toujours requis pour faire vivre... ou revivre ce qui n'est pas... ou ce qui n'est plus ? Et, tandis que je vous parle, je vous vois toutes défilier comme des mères, comme des créatrices de vie, vous, Madame Leygues, acharnée avec votre Ligue à détruire les taudis, comme une mère s'acharne à détruire les bêtes malodorantes, malfaisantes, qui menacent la demeure de ses enfants.

Vous, Mademoiselle de Miribel, venue seule avec une amie, il y a quelque vingt ans, sur les terrains vagues de Charonne, où fonctionnent maintenant ce que M. Henry Bordeaux a si justement nommé vos « usines de charité ».

Vous, Madame Chiappe, qui réalisez le miracle de donner une âme maternelle à la police elle-même.

Vous, Madame Viollet, qui, avec le cher abbé, apôtre si moderne, rivalisez d'efforts pour assurer aux mères en détresse aide et protection.

Vous, M^{lle} Korn, qui avez si magnifiquement prouvé au public que, sous la blouse noire des P. T. T., peut battre un cœur n'ayant rien de la rigidité administrative et que la passion du bien n'est pas le privilège des riches, qui trop souvent ne savent comment employer leurs loisirs et leur argent.

Et, malgré sa souriante jeunesse, n'apparaît-elle pas aussi comme une vénérable maman, la fondatrice de « La gaieté au sana », qui, avec une vingtaine de ses camarades, consacre ses dimanches (car en semaine il faut gagner sa vie) à jouer la comédie en tous les lieux où sont hospitalisés des tuberculeux, ne réclamant pour sa troupe que les frais du voyage ?

Et peut-on vous imaginer autrement qu'avec un cœur maternel, combattantes de l'Armée du Salut, dans votre « Palais de la femme » et dans vos « cités du refuge », où vous déployez toutes les attentions d'une maternité à la fois temporelle et spirituelle ?

Quant à nos admirables religieuses, n'eussent-elles que vingt-cinq ans, les plus vieux « dur à cuire » doivent leur répondre : « Oui, ma mère », leur donnant ainsi le nom officiel que bientôt leur cœur murmurerait tout bas, très spontanément.

Enfin, n'est-il pas vrai, infirmières, que, si vous avez délaissé le foyer familial, c'est pour travailler à reconstruire des centaines de foyers ? Vous n'étiez pas appelées à créer de la vie directement ; mais, enrôlées au service de la Croix-Rouge, vous la recréez, cette vie, en faisant « revivre », et vous êtes actuellement le dernier anneau de la longue chaîne de dévouements qui commence à la mère du genre humain se penchant sur le corps d'Abel et qui finira avec la dernière femme se penchant sur le dernier des agonisants.

Faut-il maintenant vous montrer, Mesdames, comment dans le cœur de la femme l'instinct maternel, alors qu'il est soumis à l'épreuve la plus atroce, peut engendrer la passion du bien ?

Laissez-moi alors vous lire cette lettre sublime. L'histoire dont elle est l'aboutissement a seize ans d'existence ; mais, si les circonstances ne sont plus les mêmes, le principe demeure :

« Louise, chère sœur,

« Pardonne à mon long silence. Ils ont fusillé Jean ; François est tombé au feu dans un village près d'ici. J'ai été comme morte.

« Mais la volonté de Dieu a passé ; elle m'a jeté l'ordre de vivre par la bouche d'un soldat.

« C'est ainsi : un convoi de blessés traversait la ville ; les charrettes se sont arrêtées dans la rue où je me suis réfugiée. Pourquoi ai-je regardé ? Pourquoi ai-je marché vers les voitures pleines de souffrance ? Sait-on jamais ?

« Et j'ai vu un blessé, un tout jeune, comme étaient les miens. La fièvre lui faisait la figure toute rouge. Il regardait avec des yeux de délire. Il a fait un mouvement comme pour s'élançer vers moi, mais il est retombé avec un gémissement de douleur et une plainte si douce, si enfantine : « Maman ! »

« Le mystère de Celui qui dirige tout était sur moi. On m'appela « maman », maintenant que je n'ai plus d'enfant. J'ai compris. Tout de suite, j'ai compris, vois-tu. Il veut qu'auprès de ces jeunes enfants qui souffrent je remplace les mères absentes.

« Je ne pleure plus... Je ne suis plus désemparée, désespérée ; les tombes sont en arrière de moi ; je pénètre dans une seconde vie. Je serai infirmière, et tous les blessés de France seront mes enfants.

LORAINÉ B...

N'est-ce pas que c'est émouvant ? Dieu, en vérité, a eu bien raison de créer le cœur des mères, car le cœur des pères n'aurait vraiment pas suffi !

Ah ! souvenez-vous toujours, femmes, de ce qu'il y a d'infini dans vos vies et dans votre capacité d'aimer, et gardez-vous de penser qu'en vous faisant don du plus noble des instincts le Créateur n'ait envisagé que la seule fin de la perpétuité de l'espèce humaine, sans prévoir les nombreux cas où elle ne pourrait pas être atteinte.

C'est toujours, voyez-vous, des sommets qu'il faut juger des intentions divines. Faites-en l'ascension à la lumière de la foi, et de là vous comprendrez comment toute femme est destinée à cette « maternité élargie » que donne la passion du bien, à l'accomplissement des gestes maternels créateurs et conservateurs de la vie sous ses multiples formes.

Si la femme moderne, jouissant de plus de liberté, possédant une culture plus étendue, exerce dans la société une action plus grande et plus étendue aussi, il lui est demandé, en retour, de faire plus généreusement le don d'elle-même à ses frères et à ses sœurs en humanité.

Auguste Comte écrivait : « Le monde moderne sera organisé par l'homme pensant et agissant sous l'inspiration de la femme qui deviendra de plus en plus sa collaboratrice ». Le présent lui donne raison.

Cette organisation, « Les Théoriciens de la Violence » et « Les Soldats de l'Action directe », qui préchent l'émancipation pure et simple de la femme, l'attendent, non pas d'un travail de lente rénovation qui régénérerait par le fond de leur âme les individus dont se compose la société elle-même, mais d'une entreprise de destruction furieuse.

Heureusement, les femmes sont là pour affirmer la vertu des forces morales, les seules vraiment libératrices et transformatrices.

Animées de la passion du bien, je les entends s'écrier : « Que le monde s'élève vers l'unité, que les barrières tombent, que les haines s'apaisent, que les cœurs se rapprochent ! »

Réussiront-elles dans leur noble entreprise ? Oui, si, parfaitement conscientes des responsabilités que crée pour elle une liberté plus grande, loin qu'elle répudie leur pudeur, fières de leur titre de « prêtresses du foyer », jalouses gardiennes de leur être tout entier en vue de la maternité, elles se détournent des faux prophètes habillés ou non en brebis et se déclarent pour l'ordre contre l'anarchie, pour la famille contre l'amour libre, pour la vie contre la mort.

S'il en est ainsi, nous leur devons un monde plus riche de liberté, de justice, de vertu, car la vieille formule répétée par la sagesse des nations demeure vraie : « Ce que femme veut, Dieu le veut ».

PIERRE SANSON,
de l'Oratoire.

Parmi eux...⁽¹⁾

Voyages

Il est 5 h. 1/2. Les sirènes commencent à mugir. Par rafales, leurs appels brutaux ou lugubres montent dans le ciel assombri et retombent.

Brusquement, les portes des usines s'encombrent de foules ! Ouvriers, ouvrières, par groupes, ou, s'égrenant peu à peu, remplissent les rues de leur marche alourdie.

Des cyclistes partent les premiers, balançant leur effort régulier jusqu'aux tournants des rues.

Des appels, des rires, des cris se hâtent vers les tramways et la gare. La foule passe, passe, le long des murs sales, devant les boutiques, près des ruisseaux à l'eau noire et nauséabonde. Les barrières du passage à niveau sont fermées. Les hommes l'enjambent, poussent les femmes, s'aident mutuellement, retombent sur leurs chaussures pesantes.

Devant la gare, trois marchands de crème glacée ont installé leurs voitures aux panneaux bariolés, aux colonnettes jaunes. Un homme ou une femme s'affaire devant la boîte d'où sortent prestement moulées entre deux biscuits, les « galettes » baveuses. Les femmes surtout et des jeunes gens s'arrêtent, et puis, vont, lèchant la crème jaune qui coule le long des doigts.

A l'entrée de la gare, assis sur le sol noirâtre, un estropié agite sa vieille casquette. Au passage, beaucoup lui donnent des sous, accompagnant leur geste d'un regard d'intérêt.

Une file ininterrompue traverse en diagonale la salle d'attente, de la porte vers les quais.

Sur les bancs, des silhouettes sont affalées : la fatigue, la détente. La foule des corps passe : petits, gros, rarement bien faits. Jambes grêles, tordues ou épaisses.

Des bandes d'amies vont bras-dessus, bras-dessous.

Une grosse « mémère », jupes longues, vaste chignon luisant, fait le centre d'un groupe de têtes bouclées.

Des vieux, des jeunes, des petits garçons, écoliers, apprentis, une grande fille rousse.

Les vêtements sont fanés. La sueur et l'usage les collent aux corps dont on devine les formes. Fillettes malingres, femmes enceintes.

Parmi les pieds lourds, des espadrilles passent, rapides et silencieuses.

Sur les quais, la multitude attend. On fume. Parfois un visage plus énergique attire les regards. Une discussion s'amorce ou continue. Beaucoup ne disent rien : mains en poches, ils regardent à terre, ils attendent.

Une rame de wagons Pullman luxueux est garée à côté de la foule ouvrière. Voitures bleuées à filets jaunes. Cuivres polis. Une manifestation de richesse, de confort.

Toutes les casquettes se tournent vers les wagons. On examine. On admire le beau travail :

— C'est du travail d'ouvrier, du fameux !

Aucune réflexion désagréable, de la part de ceux qui ne voyageront sans doute jamais dans ces somptueuses voitures.

Une seule chose les frappe :

— C'est de bon travail d'ouvrier...

Deux employés de la Compagnie des Wagons-Lits passent en uniforme brun. J'entends :

— Qu'est-ce que c'est, ces types ? De la police ?

— Non, répondit un homme. C'est des trains belges.

Une vieille locomotive s'époumonnant à tirer quinze wagons arrive enfin avec un bruit de ferraille et de vapeur. C'est alors une bousculade mi-joyeuse, mi-brutale. On se pousse, on se hisse, on s'accroche pour entrer les premiers dans les compartiments déjà presque complets. Et sur le quai, il y a de quoi remplir un train entier.

Coup de sifflet. Secousses en tous sens. Départ.

Appuyés aux portières, se tenant aux barres des porte-bagages, hommes et femmes debout entre les jambes des voyageurs assis, il y a dix-huit personnes dans un compartiment à dix places. Ceux qui peuvent s'appuyer somnolent, malgré les cahots de la gémissante voiture. D'autres causent. Parfois, de tout le trajet, pas un mot n'est prononcé.

Un homme lit l'*Ami du Peuple*. Presque toutes les femmes portent une alliance au doigt. Deux ouvrières font sagement au crochet un couvreur-lit. Elles échangent quelques réflexions au sujet d'un ami malade. Une autre regarde par la portière.

Une jeune fille exhibe fièrement à son amie un porte-monnaie de cuir qu'elle vient d'acheter. Après l'avoir examiné en tous sens, elle le replace soigneusement dans du papier de soie, puis dans une boîte de carton blanc.

Une jeune femme enceinte est pressée entre deux voisines. Un ouvrier debout devant elle la taquine patement. L'ouvrière riposte, se défend, avec un sourire décidé. Et cependant, tout à l'heure, dans la salle d'attente, j'avais remarqué un de ses gestes, parfaitement obscène.

Une conversation s'amorce en patois flamand, puis s'éteint.

Un arrêt. Un ouvrier entre. Casquette à visière de cuir. Moustaches, air brutal. Il parle. C'est un monologue violent, martelé, à arêtes vives, contre tout : patrons, bourgeois, gouvernement, société.

Le compartiment écoute. La voix rauque, mais puissante, s'adresse à tous, sans que les yeux ne regardent personne.

— Les jeunes, j'te dis que c'est tous des feignants, ils ne feront jamais ce que nous avons fait. On savait faire grève de notre temps, avant la guerre. Puisque j'te dis que j'y ai envoyé des coups de carabine aux jaunes. Mais aussi, y avait un syndicat, avant la guerre. Un seul syndicat. Maintenant, j'te dis que tous ces enflés ont laissé faire plusieurs syndicats. Un par profession. Et puis c'est des nouilles les types d'aujourd'hui. Si à la première grève on cassait tout, si les patrons refusaient, tu verrais bien qu'ils caneraient. Faudrait qu'un syndicat. Alors, le premier patron qui bouge, on met le feu à sa boîte. Tu verrais ce qu'ils diraient les autres. Mais faudrait un seul syndicat et une réclamation raisonnable. Qu'est-ce qu'on verrait alors. Seulement, voilà ; ils s'en moquent tous maintenant. Y sont tous mécontents. Y payent leurs cotisations et reçoivent rien en échange. Nous, ah ! c'était des gars de notre temps. Moi, qui te parle, j'te dis que j'suis un révoqué de la grève de 1910. Si j'avais quarante ans de moins qu'aujourd'hui. Je donnerais tout pour qu'y ait qu'un seul syndicat, un syndicat rouge, un seul groupement du peuple. Ce serait le front de la masse, quoi...

Peu à peu les hommes s'animent. Un mot, une phrase, rappelle des bagarres, des grèves, des émeutes, des rages passées. Des noms sont prononcés avec colère, d'autres avec admiration. On est d'accord maintenant. C'est bien sûr, faut un syndicat, un grand, un rouge.

Puis, une silence tombe.

Le premier ouvrier regarde son voisin dans les yeux et demande :

— T'es syndiqué, toi ?

— Moi, non.

— Et toi ?

(1) JEAN DE VINCENNES fera paraître bientôt, sous ce titre, chez Beauchesne à Paris, un nouveau volume où il relate son séjour dans les milieux ouvriers de Roubaix-Tourcoing. Il a bien voulu réserver à la *Revue catholique* la primeur du chapitre que nous publions aujourd'hui et de ses conclusions que nous donnerons dans notre prochain numéro.

— Moi, non plus.

Il n'y a pas un syndiqué dans le compartiment.

Une haie, un poteau dans le décor qui défile devant les fenêtres, avertissement de la proximité de la gare.

Hommes et femmes se préparent, déchirent un coupon brun de leur carnet d'abonnement avec le chemin de fer. D'un geste identique, toutes les ouvrières tiennent entre les dents le carré de papier, gardant ainsi les mains libres pour remettre le carnet dans une sacoche de cuir ou de toile cirée.

On descend du train, On se quitte sans se dire au revoir, ni se serrer la main.

Sur le quai, c'est une véritable course. Une bousculade envahit soudain la petite gare. Deux barrières de fer canalisent les voyageurs et les obligent à défiler, un à un, devant l'employé qui reçoit les coupons sans même les regarder. La poussée est violente. Cris de joie, cris de femmes. Ouvriers, ouvrières, employés se pressent en long paquet humain comprimé et mouvant. Trois gendarmes, calmes, distants, observent la sortie.

Voici les longues rues bordées de maisonnettes en briques rouges. Des files de vélos, sans cesse renaissantes. Des douaniers. Au croisement des routes, un sergent de ville règle la circulation. Bras étendus, un étui à revolver en évidence sur l'uniforme noir, il est seul, immobile, parmi la ruée qui l'entoure, l'enlisse. Toute une humanité se précipite pour s'éloigner de l'usine. A pied, en bicyclette. Des tramways, des camions, de lourds autobus. La rue bouge, la rue avance, entre les maisons trapues, la rue glisse d'un mouvement continu, autour du sergent de ville qui surveille, arme à la ceinture.

Dans le fond, le clocher de l'église se dresse, oublié, négligé. Seul geste de foi, de spiritualité, il domine hommes et maisons mais sans perdre leur contact. Il prolonge sans heurt, en ligne droite, l'humanité qui s'agite près de la terre en un effort courbé. La tour solide, attend. Mieux qu'un sergent de ville, elle pourrait être le point de ralliement, le régulateur de toutes ces âmes fuyantes. Mais elles devraient savoir son sens éternel...

La gare rejette une nouvelle foule. Je me glisse à contre-courant.

Sur le quai, je m'adresse au chef de gare, beau képi argenté.

— Le train pour Tourcoing, s'il vous plaît, M'sieu le Chef !

Le képi se détourne un peu, mais pas de mon côté. Je le regarde, un peu étonné. Mais je comprends vite. Au soir d'une longue journée, après tant d'autres pareilles, quand des milliers et des milliers de questions, toujours les mêmes, ont rabattu vos oreilles, on finit par ne plus les écouter et peut-être par ne plus les entendre. Je m'en vais alors, humblement, interroger un manœuvre à la casquette noirâtre. Il semble enchanté de montrer comme il connaît sa gare.

— Ça va le boulot ?

— Oui. Mais c'est plus ça, maintenant. Sur son visage passe tout à coup une expression de dédain, de lassitude. C'est plus ça. On est tous jaloux les uns sur les autres, à cette heure. Avant la guerre, ça allait. On était tranquille. On faisait son boulot. Mais maintenant, tu fais ça — il montre la longueur de son doigt couvert de cambouis — et deux jours après, tout le monde le sait sur la ligne, d'ici à Tourcoing. Y sont tous jaloux. Qu'est-ce que ça peut bien leur faire ce que font les autres ? J'te dis maintenant, c'est une maladie.

* * *

Sur la plate-forme du tram où nous sommes entassés, trois jeunes ouvriers chantent un air à la mode, dont les paroles brutalement malpropres flottent autour de tous les bistros, de tous les dancings.

Aux arrêts, quand une jeune fille, employée ou ouvrière est obligée de traverser leur groupe, expressément, ils demeurent

immobiles, l'obligeant à les frôler de son corps. Et les mots orduriers de la chanson, soulignés de rires durs, insistent, plus clairement prononcés, autour de la femme qui passe.

Surchargé, le tramway passe le long de la gare, dans les interminables rues aux maisons ternes. La ligne vers Wattreloos longe la route. De formidables automobiles passent avec un grondement énervant. Dans l'obscurité croissante, leurs masses sombres, fantastiques, transportent des chargements d'hommes, de femmes entassés souvent pêle-mêle, et dans une quasi-obscurité. Des camions recouverts de bâches, de monstrueux autobus d'usines ou de particuliers, des camionnettes Ford à six roues, à carrosserie brinqueballant, secouent sur le pavé leur cargaison humaine. Et je ne puis m'empêcher d'éprouver à leur passage un sentiment de tristesse et d'écoeurement.

Le tram s'arrête, tout net. On se penche. Par delà les têtes tendues en dehors de la voiture, je regarde. Sur la voie, un homme et une femme discutent avec des gestes rageurs. Et tout à coup, en passant devant une maison en construction, l'homme se baisse, ramasse une brique et d'un geste exaspéré frappe sa compagne à la tête.

La pierre est brisée par la violence du coup. La femme s'effondre, silhouette grise, cassée.

Des hommes ont sauté de la plate-forme. L'un d'eux bondit vers l'agresseur et fonce, tête en avant. Le conducteur du tramway, une grosse manette de cuivre à la main, accourt.

Mais la brute a fui, abandonnant la femme étendue sur le rail. On la prend par les bras, on la relève, le visage couvert de sang. Et brusquement, du groupe penché, hommes et femme, qui s'avance lourdement vers le cabaret voisin, jaillit un hurlement abominable, un hurlement de bête. C'est la femme qui a repris connaissance.

Les gens reviennent, pendant que le receveur ramasse les morceaux de brique et les soupèse lentement. La voie est libre, le tram repart. Mais on s'indigne encore et chacun se vante du rôle qu'il a joué, ou voulu jouer dans l'affaire.

Le plus fier est l'homme qui a placé un coup de tête. Il explique successivement, à tous ceux qui auraient pu ne pas entendre son récit :

— Je lui ai envoyé ça et puis je l'ai lâché. Je croyais qu'il allait se rebiffer contre moi. Mais il a fichu le champ. C'est une sale bête, ce type-là. Elle a bien tort de rester avec lui. Elle n'a qu'à aller au commissaire et faire une plainte.

Puis l'effervescence tombe.

Une femme dit tout à coup, avec un accent de rage concentrée :

— C'est un sale fainéant.

Et le vieux receveur, actionnant le timbre, conclut :

— Les hommes d'aujourd'hui, j'te dis qu'ils ne valent plus rien.

* * *

La petite gare d'Halluin est fermée. Après le passage des ouvriers le silence est revenu, total.

C'est la station de village.

La nuit est calme. Clair de lune.

Des voix d'enfants montent, avec parfois de jolies notes claires.

Et le clocher chante l'heure, doucement, dans la paix.

JEAN DE VINCENNES.

Réplique aux Dirigeants de la Ligue des Travailleurs Chrétiens

I

1. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en premier lieu, que tous les travailleurs catholiques sont susceptibles d'entrer dans les œuvres sociales créées par la Ligue et que, par un effort persévérant, ce but pourra être atteint.

2. Ce postulat est inexact. Pourquoi? Parce que très nombreux sont les ouvriers, les employés, les artisans catholiques qui ne consentiront jamais à entrer dans les œuvres sociales de la L. T. C., notamment : 1^o parce que celle-ci est un organisme politique; 2^o parce que son programme politique n'a pas leur adhésion; 3^o parce que les élus de cet organisme politique n'ont pas leur confiance; 4^o parce que les méthodes d'action de certaines œuvres sociales de la L. T. C. leur sont antipathiques ou leur paraissent tout au moins inadéquates au but à atteindre.

3. Ce postulat est encore inexact parce que très nombreux sont les ouvriers, les employés et les artisans catholiques qui demeurent obstinément fidèles au parti catholique traditionnel et à ses idées et préfèrent même être privés dans une certaine mesure des avantages des œuvres sociales plutôt que de les devoir à ce qu'ils considéreraient comme une apostasie politique.

4. Ces faits sont de notoriété publique dans tous les pays et plus particulièrement à Bruxelles et dans les régions wallonnes. Il est donc inutile d'y insister.

II

5. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en second lieu, que la *Standard-organisatie* est définitivement consacrée et formellement établie par les statuts de l'Union catholique belge.

6. Il suppose que la Fédération des Associations et Cercles catholiques ne gèrerait plus que des nobles, des bourgeois fortunés et des membres des professions libérales.

7. Il est également de notoriété publique que ce postulat est inexact. En fait, les Associations et les Cercles catholiques comprennent des membres appartenant à toutes les catégories sociales. Il en est plus particulièrement ainsi à Bruxelles et dans les régions wallonnes du pays.

III

8. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en troisième lieu, que les Œuvres furent, sont et seront largement ouvertes et accueillantes à toutes les bonnes volontés, à tous les dévouements, à tous les gens d'œuvre.

9. Ici aussi il est de notoriété publique qu'il n'en est rien. Les œuvres sociales de la L. T. C. sont pour la plupart hermétiquement closes à tout qui n'appartient pas à l'organisme politique de cette Ligue et n'a pas reçu l'investiture de ses dirigeants et de ses élus politiques, si bien qu'il est pratiquement impossible au zèle le plus désintéressé de s'appliquer aux œuvres sociales de la L. T. C. si la personne animée de ce zèle ne commence point par abdiquer ses préférences politiques. Encore n'est-elle point sûre, après cette abdication, de pouvoir se livrer librement à son apostolat.

10. Si bien que désormais les catholiques seraient répartis en deux zones : les catholiques de première zone, appartenant à la Ligue des Travailleurs chrétiens et qui pourraient s'occuper de politique et d'œuvres sociales et les catholiques de deuxième zone qui ne pourraient s'occuper que de politique et encore dans un champ extrêmement restreint. Il s'opérerait ainsi parmi les catholiques une répartition inégale des tâches non point par une sélection naturelle résultant du talent, du mérite et du dévouement, mais par une sélection forcée subordonnée à l'adhésion au programme politique de la Ligue des Travailleurs chrétiens.

IV

11. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en troisième lieu, que ces œuvres répondent pleinement à tous les besoins sociaux qu'elles prétendent servir.

12. Or, une réponse négative ici s'impose et il serait cruel d'y insister car il ne vient à l'esprit de personne de contester, ni de diminuer l'effort accompli par les catholiques, intellectuels et manuels, qui accomplissent leur devoir social dans le cadre politique de la Ligue des Travailleurs chrétiens.

13. Une revue attentive de la situation du mouvement social catholique dans tous les arrondissements du pays confirmerait encore davantage cette réponse négative. Il est tel arrondissement, comme l'arrondissement de Bruxelles, et plus particulièrement la vaste agglomération bruxelloise où, depuis la guerre, l'action insuffisante, en matière syndicale chrétienne éclate à tous les yeux. Ici le monopole de fait qui existe au profit de la Ligue des Travailleurs chrétiens et qu'elle a aujourd'hui la prétention de transformer en monopole de droit a eu des effets regrettables alors qu'un mouvement syndical chrétien, dégagé de la politique et conduit par des catholiques appartenant à toutes les nuances de l'opinion, aurait pu, depuis 1928, exercer une action de grande envergure et de tout premier plan. Faute d'adaptation, de largeur de vues et de sens local, l'action syndicale chrétienne à Bruxelles stagne ou régresse depuis dix ans malgré le monopole et à cause de lui.

14. Il est de notoriété publique que la même constatation peut être faite en d'autres endroits.

V

15. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en cinquième lieu, que toutes les œuvres qui lui sont actuellement affiliées sont toutes et pleinement en parfait accord avec elles.

16. A cet égard, des doutes sérieux sont permis.

17. Dans sa note du 28 janvier 1931, le directeur du secrétariat des œuvres sociales le R. P. Rutten, déclare notamment : que la Fédération de la Jeunesse chrétienne et celle de la Jeunesse ouvrière féminine et que l'Alliance nationale des Fédérations mutualistes chrétiennes de Belgique sont affiliées à la Ligue nationale des Travailleurs chrétiens. Cependant, l'honorable aumônier général de la J. O. C. et de la J. O. C. F. proteste contre l'allégation que ces organismes seraient entrés dans un parti politique. Comprendra qui pourra.

18. Même protestation de la part de dirigeants de l'Alliance nationale des mutualités.

19. Il appartient à l'honorable directeur du Secrétariat général des œuvres sociales de dissiper cette équivoque, si équivoque il y a. Sinon les protestations devront forcément être considérées comme non fondées, toutes subtilités d'interprétation faites parfois pour les besoins de la cause vis-à-vis d'adversaires devant naturellement être écartées dans un débat entre coreligionnaires.

VI

20. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en sixième lieu, que les œuvres sociales peuvent se passer dans le présent et l'avenir du concours en intelligence, dévouement et subventions de tous les catholiques qui, à tort ou à raison, ne souscrivent pas au programme politique de cette Ligue.

21. La Ligue des Travailleurs chrétiens est-elle bien sûre notamment pour l'avenir, de disposer, par ses seules forces, de concours intellectuels, compensatoires de ceux que peuvent et doivent fournir à l'action sociale l'immense masse des catholiques? L'exemple du Parti socialiste qui, parce qu'il est un parti de classe, est sans cesse à la recherche de concours intellectuels et avoue sa pénurie est là pour montrer le danger.

22. N'est-il pas à craindre aussi que lorsqu'il sera plus avéré encore que les œuvres sociales sont le monopole exclusif de la Ligue des Travailleurs chrétiens et qu'elles sont au service de sa politique, avec d'importants concours intellectuels, se retireront

de non moins importants concours matériels? Est-ce désirable pour le bien social commun?

VII

23. Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens suppose, en septième lieu, qu'il n'est pas hautement désirable pour l'élite de tous les catholiques d'être intimement intéressée à l'action sociale proprement dite.

24. N'est-ce plus un devoir, et partant un droit, pour tous les catholiques indistinctement, quelles que soient leurs prédilections politiques particulières, de se vouer, sous une forme ou sous une autre, suivant les indications de leurs talents ou de leur conscience, suivant leurs facultés et leur état, à l'action sociale proprement dite? Tous ne sont-ils pas appelés dans la vigne du Seigneur?

25. Quelle est cette prétention qui consiste à dire : « Nous avons assez d'ouvriers dans la vigne. Retirez-vous ! »

Les lois de la Providence n'ont pas changé. Dieu nous sert selon notre mesure et la véritable mesure c'est de n'en avoir pas. Qui fixe une suffisance qu'il ne veut pas dépasser, celui-là est déjà un cadavre. « Si tu dis : assez, tu es déjà mort. » (*Si autem dixeris : Sufficit, et peristi*, saint Augustin, sermon 169, n° 18.)

26. Sans doute, les dirigeants de la Ligue des Travailleurs chrétiens prétendent qu'en dehors des œuvres sociales intégrées dans cette Ligue il reste un certain champ social à défricher et à cultiver : habitations à bon marché, coin de terre, enseignement professionnel et ménager, groupement des patrons catholiques, cercles d'études, et que ce champ strictement limité et soigneusement emmurailé doit suffire à l'ardeur et à l'ambition des catholiques qui n'adhèrent point au programme politique de la Ligue des Travailleurs chrétiens.

26. Assurément, beaucoup de dévouement social peut être exercé dans ce champ ainsi clos. Mais que fait-on des esprits ardents auxquels de telles œuvres, quel que soit leur mérite, ne suffiront point parce qu'elles ne réclament guère que du dévouement et de l'application? Que fait-on de l'imagination créatrice et du zèle conquérant des esprits et des cœurs d'élite, si nombreux, grâce à Dieu, dans notre jeunesse catholique et pour qui seules les vraies, les essentielles et les grandes œuvres sociales, qui supposent le mouvement, la lutte, la hardiesse des gestes, l'audace des paroles sont de nature à exaucer leur désir et à remplir leur vie? Faudra-t-il que de tels enthousiasmes refoulent leur zèle et qu'un tel capital de grandeur et de force au service de Dieu soit enfoui et stérile? Croit-on que l'idée catholique en Belgique puisse impunément dans l'avenir se passer de tels concours? Se rend-on bien compte de cet avenir et de tous les périls dont il nous menace et avec nous la civilisation chrétienne toute entière?

28. Est-ce vraiment le moment, alors que la Belgique vit des temps si troublés, d'y ajouter encore « en prétendant réserver à quelques-uns l'exercice d'activités qui tendent au mieux-être de la masse et de limiter arbitrairement la somme d'efforts qu'exige la réalisation du bien commun »?

29. La tentation ne viendra-t-elle pas à certains de dire que l'on vise par là bien moins à réaliser un véritable progrès social qu'à assurer la prépotence, la permanence ou la conquête de certains fiefs électoraux? Que pareils propos puissent être suggérés par les prétentions émises, c'est déjà trop.

Conclusion à tirer de la réplique.

I

Le monopole des œuvres sociales revendiqué par la Ligue des Travailleurs chrétiens est injustifiable en droit et serait néfaste en fait.

II

En thèse, il serait désirable que toutes les œuvres sociales indistinctement cessassent d'être les parties intégrantes ou même les satellites des organismes politiques quels qu'ils soient.

III

En hypothèse, il est désirable que tout au moins l'Alliance nationale des Fédérations mutualistes chrétiennes, la J. O. C. et la J. O. C. F. ne soient plus affiliées à la Ligue des Travailleurs

chrétiens, ni directement, ni indirectement, ni par elles-mêmes, ni par personnes interposées.

IV

Il est éminemment désirable que les Secrétariats d'œuvres sociales cessent d'être exclusivement préoccupés des œuvres sociales affiliées à la Ligue des Travailleurs chrétiens dont, par le fait, ils deviennent, eux aussi, des dépendances et prennent désormais en considération indistinctement toutes les œuvres sociales catholiques, qu'elles soient ou non affiliées à des groupements politiques catholiques.

V

Dans chaque arrondissement où existent des œuvres sociales catholiques de différentes origines, affiliées ou non à un organisme politique, il est souhaitable que, sous l'égide de l'*Union catholique belge*, se constitue un comité permanent mixte qui règle, au mieux des intérêts de l'arrondissement ou de la région, l'action générale et spéciale des diverses œuvres, sans cependant méconnaître jamais leur droit à la vie et à un épanouissement légitime.

VI

L'*Union catholique belge* constituera un Conseil permanent d'arbitrage et de conciliation, muni des pouvoirs les plus étendus pour régler en droit et en équité, selon les intérêts supérieurs de la cause catholique, tout différend qui pourrait surgir à propos de l'activité des œuvres sociales.

PAUL CROKAERT
Sénateur.

Molière vu par Jacques Copeau

La *Cité des Livres*, de Paris, publie une *Nouvelle Bibliothèque classique*, dont l'objectif est de présenter en un format pratique sur beau papier et sous typographie artistique, sans toutefois en faire une édition de luxe (les volumes, élégamment cartonnés à l'anglaise, reviennent à 15 francs), une collection des chefs-d'œuvre de la littérature française à l'usage du grand public. Le titre de « classique » — qu'on ne s'y méprenne pas — ne signifie pas « destinée à la jeunesse qui fréquente les classes ». Les œuvres ne sont pas purgées *ad usum delphini*, et certaines ne seront recommandables que par la valeur du style.

L'originalité de la collection est la présentation de chaque auteur par un écrivain moderne en vue, dont la compétence est reconnue. M. Lucien Dubech s'est chargé de Corneille et de Racine, M. Henri Massis de Pascal, M. Jacques Bainville de Boileau et de Voltaire. Les œuvres de François Villon, de Ronsard, de Froissart, de du Bellay, de La Fontaine sont confiées aux soins de trois représentants de la dynastie des Longnon, dont les traditions d'érudition historique et de tenue littéraire sont trop connues pour y insister.

Arrêtons-nous aujourd'hui aux huit volumes du Molière publié avec des notices de M. Jacques Copeau.

Relire les chefs-d'œuvre est le plaisir le plus délicat du lettré : jamais ils ne le lassent et, à mesure que croît son expérience de la vie, ils lui révèlent des profondeurs nouvelles. A cette jouissance intellectuelle, il n'est pas défendu d'ajouter l'agrément sensible d'un texte net, bien dégagé, d'une mise en page aérée, aux caractères agréablement assortis. C'est du velours pour les yeux ; c'est le couvert bien dressé qui aiguillonne l'appétit. Il est regrettable que les éditions pour collégiens des auteurs anciens ou modernes, par souci d'économie, négligent souvent l'harmonieuse concor-

dance entre la perfection des chefs-d'œuvre et leur présentation typographique.

M. Jacques Copeau est le favori du public bruxellois, qu'il a souvent émerveillé par ses lectures expressives des grands auteurs. Les ressources de sa parfaite diction, mises au service des belles-lettres, obtiennent peut-être, au profit de ses auteurs, un meilleur rendement que les plus sagaces commentaires des critiques. Les chefs-d'œuvre s'imposent d'eux-mêmes à l'admiration, quand on réussit, par l'art de la représentation, à rendre vie et valeur aux textes anciens, à en exprimer tout le suc par une intonation pleinement adaptée à leur sens profond. Ainsi, dans un domaine supérieur, le simple exposé du dogme opère souvent plus d'effet qu'une brillante apologetique.

Nous n'oublions pas, d'ailleurs, que, chez M. Copeau, l'acteur et le directeur de théâtre se double d'un agréable écrivain, dont le talent s'est de longue date affermi au contact des grandes œuvres classiques.

Son activité ne fut pas si différente de celle de Molière, du moins à l'époque où il dirigeait le théâtre du Vieux-Colombier. Molière, avant tout, a été comédien et il avait l'amour de son métier, alors si décrié. Il lui accordait, dans sa vie, la première place. On sait combien absorbantes étaient la direction de sa troupe et l'organisation des divertissements du roi. La composition de ses comédies, au milieu des tracasseries des répétitions et des embarras de la mise en scène, exigeait un travail fébrile et surhumain qui abrégé sûrement sa vie.

Mieux que personne, Jacques Copeau, régisseur de troupe et initiateur d'une forme nouvelle de représentation scénique, est à même de comprendre l'incroyable fécondité qui permit au génie de Molière de mener de front sa double activité. Les notices qui précèdent ici chacune des comédies insistent sur les circonstances, souvent exigeantes et urgentes, de leur composition.

Nous sommes loin de l'œuvre longuement conçue dans la solitude, méditée à l'aise et méticuleusement perfectionnée. Sauf exception, comme sans doute pour le *Misanthrope*, le travail est fait sur commande, livrable à date fixe très rapprochée; les rôles sont distribués et appris par cœur au fur et à mesure que les actes s'achèvent. *La Princesse d'Élide* n'a qu'un acte et demi en vers; l'auteur s'excuse d'achever la pièce en prose, un commandement du Roi pressant cette affaire. Il avoue en outre devoir « passer légèrement sur plusieurs scènes qu'il aurait étendues davantage s'il avait eu plus de loisir ». Si l'œuvre en pâtit, les contemporains n'en loueront que davantage l'empressement de l'auteur à se plier aux impatiences du maître.

En général, cette sujétion, qui lui imposait jusqu'au canevas des pièces, ne semble pas avoir ligoté le génie de Molière, pas plus que la commande d'un tableau déterminé ne gêna le pinceau de Rubens. Malgré la hâte, malgré la nécessité de pourvoir au détail de tous les accessoires de la représentation, la comédie surgit de ce tumulte comme le fruit d'une inspiration spontanée; elle se développe avec aisance, tirant sa sève du terreau formé par une ou plusieurs pièces, excellentes ou médiocres, de devanciers antiques ou modernes; elle s'enrichit d'observations psychologiques et de trouvailles personnelles, où Molière prend ses avantages sur les auteurs dont il transforme et perfectionne les données, les marquant de l'estampille de son génie.

Cela jusqu'au moment où, la matière étant exploitée à fond et le ridicule étudié sous toutes ses faces, l'auteur coupe court, brusque son dénouement, comme s'il avait hâte d'en finir, en réalité parce que, à ses yeux, le travail essentiel est achevé. Le dénouement importe peu quand l'objectif — montrer les réactions d'un caractère soumis à une succession d'épreuves — est brillamment atteint.

Nul encore, mieux que M. Copeau, n'a suivi de près le mode de composition de Molière, ni prouvé la merveilleuse diversité de son

talent, qui s'adapte à tous les sujets et qui élève une intrigue vulgaire ou une farce populaire à la hauteur d'un document humain de caractère universel. Il imprime, sur chacun de ses ouvrages, même les plus burlesques, la note de la vigueur classique, non seulement par le style, d'une fermeté et d'un plein sans pareils, mais encore par sa pénétration jusqu'à ce tuf primitif, qui constitue les tréfonds de l'humanité éternelle.

On pourrait citer cent exemples de cette profondeur, qui égale Molière aux plus grands moralistes et psychologues de son siècle. Il ne s'agit pas seulement de ces caractères fondamentaux, le misanthrope, l'avare, le vaniteux et tant d'autres, qui constituent une galerie de portraits d'une réalité immortelle. Même dans les personnages secondaires apparaît tout à coup, s'étalant à la surface, la vase qui git au fond du cœur humain.

Écoutez Valère nous faire ingénument l'éloge de la flatterie dont Harpagon sera dupe. C'est un double portrait du flatteur et du flatté; ni La Rochefoucauld ni Bourdaloue ne le renieraient :

« J'éprouve que pour gagner les hommes, il n'est point de meilleure voie que de se parer à leurs yeux de leurs inclinations, que de donner dans leurs maximes, encenser leurs défauts, et applaudir à ce qu'ils font. On n'a que faire d'avoir peur de trop charger la complaisance; et la manière dont on les joue a beau être visible, les plus fins toujours sont de grandes dupes du côté de la flatterie; et il n'y a rien de si impertinent et de si ridicule qu'on ne fasse avaler lorsqu'on l'assaisonne en louange. La sincérité souffre un peu au métier que je fais; mais quand on a besoin des hommes, il faut bien s'ajuster à eux; et puisqu'on ne saurait les gagner que par là, ce n'est pas la faute de ceux qui les flattent, mais de ceux qui veulent être flattés. »

Mais quelle que soit la profondeur de ce génie, et combien légitime soit l'admiration professée tout le long de ses notices par Copeau, il y a, dans ses commentaires, une lacune. Ebloui par la verve et la variété du comédien, il oublie le point de vue moral. Sans tomber dans les exagérations oratoires de Bossuet ou dans les sottises de Jean-Jacques Rousseau, on peut regretter la crudité audacieuse de certaines plaisanteries, le ridicule trop poussé que Molière a jeté sur l'autorité paternelle et sur la sainteté du mariage, sa trop grande sympathie pour l'habileté des fils prodiges ou débauchés et des fourbes en général. Même si le mal est châtié à la fin — et ce n'est pas toujours le cas — le théâtre (comme le cinéma) est une école d'imitation. Les esprits jeunes ou faibles ne résistent pas toujours à la force d'entraînement de l'exemple. Pour ces victimes désignées du mimétisme, l'atmosphère d'une morale purement utilitaire et trop naturaliste est dangereuse.

Ajoutons que Molière, dans son empressement à plaire à Louis XIV, a poussé la servilité jusqu'à une indulgence excessive pour les vices du roi: Les vers fameux d'*Amphitryon* :

*Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore,*

témoignent qu'il sait, à son profit, jouer pour de bon le rôle susdit de Valère flatteur d'Harpagon.

Soit dit par parenthèse, je n'entends pas appliquer ces réserves à *Tartuffe*, dont M. Copeau dit avec raison : « Quand nous examinons *Tartuffe*, il nous paraît bien que Molière ait pris, comme il le répète si souvent, toutes les précautions de la morale, qu'il ait employé toutes les ressources de l'art pour éviter l'équivoque ». A lire la pièce aujourd'hui, le scandale des contemporains paraît inexplicable. Nous ne comprenons pas qu'on ait pu douter même des intentions de l'auteur. Manifestement, Molière ne s'attaque qu'à la fausse dévotion, et la pièce est ajustée de telle façon que la confusion entre l'hypocrisie et la vraie piété devient impossible. Mais, Copeau a soin de le rappeler, la querelle du XVII^e siècle s'explique par le fait que le *Tartuffe* représenté d'abord n'est pas

celui que nous lisons aujourd'hui. Celui-ci est même un troisième état, qui comporte sûrement les modifications exigées par la critique. De la première version, nous ne savons rien de positif; comment jugerions-nous un procès dont les pièces font défaut? Jouissons donc sans arrière-pensée du *Tartuffe* que Molière a transmis à la postérité et qui, à travers ses avatars, est devenu l'une des plus belles comédies de son répertoire.

Assurément, dans son ensemble, le théâtre de Molière est moral, si l'on entend le genre de morale que comporte la comédie.

Le théâtre comique corrige les mœurs par le rire, *castigat mores ridendo*, en montrant les funestes conséquences des vices et des travers. C'est ce que fait Molière. Il n'a pas besoin pour cela d'exprimer explicitement cette morale, il n'est pas un prédicateur de la chaire. Il étale les suites terribles de l'avarice, de l'hypocrisie, de la vanité, de l'égoïsme, de la coquetterie, des imaginations déréglées, si bien que l'on découvre, au fond de la comédie, un résidu tragique, et qu'il faut se hâter de rire de peur de devoir en pleurer. Ce n'est pas un petit service rendu à la morale que de montrer à quel point les défaillances ou les sottises de l'humanité engendrent régulièrement, outre le malheur de ceux qui les commettent, la division dans les familles et le désordre dans la société.

Molière mort, la grande comédie est morte avec lui. En 1759, Chamfort terminait son *Eloge* en ces termes :

« De bons esprits ont pensé qu'il fallait la révolution d'un siècle pour renouveler le champ de la comédie. Le terme est expiré, la Nation demande un Poète comique; qu'il paraisse, le Trône est vacant. »

Jacques Copeau ajoute, en 1930, ce seul mot : « Il n'a pas cessé de l'être. »

Avis à nos jeunes talents qui brûlent de se produire. Voilà une belle place à prendre.

PAUL HALPLANTS.

L'âme du romantisme⁽¹⁾

Une formule comme celle qui précède (le romantisme s'attache surtout à la vivacité de l'émotion et le classicisme à la justesse de la conception) et qui prétend mettre en plein jour l'âme même du romantisme n'est pas une de ces thèses à établir par preuves serrées et rigoureuses comme un théorème géométrique. Elle ressemble plutôt à une hypothèse physique qui se justifie parce que, mieux que toute autre, elle explique toutes les propriétés spécifiques d'un certain ordre de phénomènes. Aussi pour justifier cette définition du romantisme, me reste-t-il à éclairer par elle les caractéristiques les plus importantes du romantisme, énumérées plus haut; et tout d'abord la définition que Lanson en avait formulée : le romantisme, c'est le lyrisme.

Reste à savoir ce qu'est le lyrisme. Lanson semble vouloir y faire rentrer le pittoresque. Ce qui étonne plutôt : le pittoresque, sans être du lyrisme, soutient le lyrisme comme il peut soutenir tout ce qui n'en est pas et même ce qui serait tout juste le contraire : l'ironie railleuse d'un Rabelais par exemple. Est lyrique toute poésie qui exprime vivement et chaleureusement les transports de l'âme. Ne sont pas du lyrisme : la simple description, ni la fable, ni la comédie, ni la tragédie, ni la dissertation, ni le sermon, ni la conférence... à moins que toutes ces choses ne soient réchauffées au bain-marie et servies avec une sauce plus ou moins épicée de lyrisme. De ce que les classiques n'aient jamais été grands virtuoses en fait de descriptions ni très friands de pittoresque — sauf La Fontaine — c'est une lacune assurément; elle tend à prouver que le pittoresque s'apparente de près au romantisme et fait avec lui bon ménage. Mais qu'ils aient été tout à fait

dépourvus de lyrisme — sauf certains chœurs de Racine — et qu'ils n'aient pas fait mieux que la fameuse *Ode sur la prise de Namur*, cela tend à établir qu'effectivement le lyrisme est bien une des caractéristiques les plus notables du romantisme et a de quoi le définir.

Or voici que se pose et s'impose une question : Le lyrisme n'est-il pas précisément le constitutif essentiel, en quelque sorte la forme-type de LA POÉSIE elle-même? Tellement que, des deux littératures concurrentes, le romantisme remporterait, avec des lauriers, le prix de poésie; tandis que le classicisme, l'œil brillant de serene assurance, serrerait, sur son cœur un gros prix de lecture, un prix plus souple de gymnastique, intellectuelle, sans compter les volumes reliés en chagrin signalant aux gens d'ordre les prix de sagesse, d'application, de bonne conduite et enfin d'excellence.

Grave question! Elle m'amène à l'abbé Bremond. Ce n'est pas sans doute une autorité tout court, mais c'est une autorité romantique; il peut répondre pour l'école entière quand il disserte sur *la poésie pure* et explique ensuite sa théorie au cours de plusieurs volumes.

À la question que nous avons posée, il répond nettement par l'affirmative : non seulement le lyrisme (passe encore!) mais la poésie même est le monopole du romantisme : « ... non pas certes, dit-il quelque part, que j'identifie de tous points l'expérience poétique ou romantique : c'est tout un; et l'expérience mystique ... etc. (1). Poésie et romantisme sont donc synonymes; poésie et mystique le sont moins. Ailleurs (2) et non incidemment, il consacre tout un chapitre (le chap. VII, intitulé *Le Romantisme et la restauration de la Poésie*) à en justifier la première phrase : « Le romantisme est le retour à la tradition constante du genre humain en matière de poésie; une réaction consciente, raisonnée [tiens! la raison a donc du bon pour établir des esthétiques?] contre l'esthétique rationaliste du XVIII^e siècle et l'humanisme sénile qui avait préparé les voies à cette esthétique ». Mais l'humanisme du XVII^e siècle était-il sénile?

Quant à la fameuse « poésie pure », il écrit : « Est impur, — oh! d'une impureté non pas réelle, mais métaphysique! — tout ce qui, dans un poème, occupe ou peut occuper immédiatement nos activités de surface, raison, imagination, sensibilité; tout ce que le poète nous semble avoir voulu exprimer, a exprimé en effet; tout ce que nous disons qu'il nous suggère; tout ce que l'analyse du grammairien ou du philosophe dégage de ce poème, tout ce qu'une traduction en conserve. Impur, c'est trop évident, le sujet ou le sommaire du poème; mais était aussi le sens de chaque phrase, la suite logique des idées, le progrès du récit, le détail des descriptions, et jusqu'aux émotions directement excitées. Enseigner, raconter, peindre, donner le frisson ou tirer des larmes, à tout cela suffirait largement la prose dont c'est aussi bien l'objet naturel. Impure, en un mot, l'éloquence, entendant par là non pas l'art de beaucoup parler pour ne rien dire, mais bien l'art de parler pour dire quelque chose. Et sans doute, le vers de Boileau dit toujours quelque chose; mais ce n'est pas pour si peu qu'il est poésie. En sa qualité d'animal raisonnable, le poète observe d'ordinaire les règles communes de la raison, comme celles de la grammaire, non en sa qualité de poète. Réduire la poésie aux démarches de la connaissance rationnelle, du discours, c'est aller contre la nature même, c'est vouloir un cercle carré. Ce serait peu de chose, avoue encore le classique Rapin, que ce que disent la plupart des poètes, s'il était dépouillé de l'expression. D'où il suit [??] nécessairement que, même d'une œuvre où le sublime abonde, la qualité proprement poétique, l'ineffable, est dans l'expression. »

Après avoir parlé longuement de cette expression poétique et de ses qualités musicales, Bremond ajoute : « Simple harmonie et nouée au sens dans la prose, cette musique verbale devient, dès qu'elle s'est imposée au poète, une véritable incantation. »

Et il explique ce dernier mot : « Contagion ou rayonnement dirais-je, voire création ou transformation magique par où nous revêtons non pas d'abord les idées ou les sentiments de poète, mais l'état d'âme qui l'a fait poète : cette expérience confuse, massive, inaccessible à la conscience distincte!... Magie recueillante... et qui nous invite à une quiétude où nous n'avons plus qu'à nous laisser faire, mais activement, par un plus grand et

(1) H. BREMOND, *la Poésie pure*, 8^e édit., p. 293, note (2); c'est nous qui soulignons.

(2) Id. *Prière et Poésie*, 10^e édit., pp. 53 et suiv.

(3) BREMOND, *la Poésie pure*, 8^e édit., Paris, Grasset, pp. 21 et suiv.

(1) Voir la *Revue catholique* du 20 février.

meilleur que nous. La poésie, un rappel de l'intérieur, un poids confus, une chaleur sainte, un poids d'immortalité sur le cœur... Ce poids, où veut-il nous précipiter, sinon vers ces augustes retraites où nous attend, où nous appelle une présence plus qu'humaine?... Et c'est ainsi que la poésie comme tous les arts aspire non pas à rejoindre la musique mais la prière... C'est là-dessus qu'il finit.

Le raisonnement manque un peu de rigueur et de clarté. Oui, telle que Bremond la dépeint, la poésie ne peut être que romantique. Mais il la peint mal. Alors que les différentes incarnations de la Muse ont plusieurs visages, et un même air de famille, le spirituel auteur ne lui voit qu'un seul visage dont les diverses physionomies s'appellent poésie, romantisme, musique ou prière. Cela, faute de comprendre le mot fameux (1) : *Aimez donc la raison*, et son complément plus fameux encore, un peu équivoque peut-être, mais très juste au fond :

... Que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Cet adage veut dire simplement que toute poésie doit pouvoir plaire aux gens raisonnables, que la sottise, la folie ou l'extravagance sont des vices réducteurs; elle ne veut pas dire qu'une poésie ne doit être qu'un discours ou une démonstration rimée et ornée. Pour savoir ce que Boileau voulait dire quand il légiférait, il suffit de voir ce qui lui déplaisait ou lui plaisait, quand il lisait : *La Pucelle* de Chapelain par exemple ou *Le Cid* de Corneille. Est raisonnable non seulement tout ce que produit la raison dans l'exercice de sa fonction propre mais encore tout ce qu'elle approuve dans l'exercice des autres fonctions de l'intelligence ou de l'âme. Comme toutes les facultés, elle a ses *actus eliciti* et ses *actus imperati*, à quoi j'ajouterais les *actus approbati* : Par rapport à la marche, à l'élan ou à la fougue de nos idées ou de nos émotions et par rapport à leur expression, la raison est comme un palefrenier par rapport à un cheval qui court : il peut être dessus et ne faire qu'un avec sa monture, comme une espèce de centaure; il peut aussi courir à côté sans lâcher la bride. La poésie n'est pas raisonnable comme un fruit de l'arbre de la science, mais comme une fleur qu'on flaire pour son dessert, assis au frais sous l'arbre de la science. Et c'est dès le début de son *Ari poétique* que Boileau avait bien établi, afin que nul n'en ignore, qu'un poète n'est pas précisément un raisonneur, ni même n'importe quel esprit raisonnable, mais une âme qui éprouve « du ciel l'influence secrète ». C'était bien là consacrer les droits de l'inspiration et par conséquent de l'imagination et des émotions; mais il sous-entendait que « le ciel » est aussi raisonnable que joyeux.

Nous ne nous attarderons pas à définir la poésie, ou plutôt à justifier la définition suivante qui nous semble bonne : C'EST LE LOINTAIN QUI PROLONGE LE SENSIBLE. Un de ses grands avantages c'est d'expliquer les différents degrés de poésie depuis le simple pittoresque jusqu'au plus ravissant sublime, à la fois le minimum de la poésie, son maximum et l'entre-deux. Nous accordons à Bremond, et bien volontiers, que la poésie fraternelle et parfois se confond avec tout ce qui est méta-quelque chose ou supra-quelque chose (sauf avec la métagométrie). « Etrange et paradoxale nature de la poésie, dirons-nous avec lui, une prière qui ne prie pas et qui fait prier ! (2) » Soit ! Nous souscrivons moins volontiers à cette parole-ci : « L'activité poétique est une ébauche naturelle et profane de l'activité mystique » (3).

Il y a cependant moyen de s'entendre : Ce qui est poésie relève de l'âme plutôt que de la conscience claire et dialectique, de l'*anima* plutôt que de l'*animus*; pour reprendre à Bremond une antithèse sur laquelle il insiste concluant son étude sur *Prière et Poésie*. La conscience c'est, pour chacun de nous, le bout visible de son état d'âme. L'âme c'est le fond caché et le principe radical de toute vie en nous depuis le pur inconscient à travers le subconscient et le conscient, jusqu'à l'intrevu, le deviné, le soupçonné. Or la poésie est plutôt révélatrice et excitatrice de l'âme

(1) Voir BREMOND, *Prière et Poésie*, chap. IV, Boileau.

(2) BREMOND, *Prière et Poésie* 19^e édit, p. 218.

(3) I., *ibid.*, p. 208. Ce qui est naturel et profane ne peut-être la véritable « ébauche » de ce qui est surnaturel, pas plus qu'un tableau ne peut être tellement poussé et achevé qu'il devienne un buste, ou se mette à parler comme un homme. Cela me rappelle les deux pignons de l'hôtel de ville de Furnes. Quant on eût achevé le premier (sans songer à édifier plus tard le second) on inscrivit tout au haut : *Finitis coronat opus*. Quant plus tard on construisit encore le second (dans le même style que son voisin) l'architecte se trouva embarrassé par le po nt final mis en vedette sur le premier pignon. Mais il se tira d'affaire en inscrivant au haut du second : *Coronatur augendo*.

que le cliché à l'eau-forte du champ de la conscience expresse. L'âme est plus que la conscience, sans être donc toujours ce qui se manifeste le plus à la conscience. Mais elle se traduit (sans s'épuiser) en idées, en images, en émotions; elle parle un langage de notes claires mais qui ont du retentissement et laissent de vagues ondulations sonores frémir et chanter après que ces notes se sont tues. La poésie, c'est encore un halo de leur autour d'un foyer précis de clartés. Et c'est ce qu'on peut comprendre par ces mots : elle est du lointain dans du sensible, elle parle au delà de ce qu'elle dit. C'est avec justesse qu'on la compare, à la musique : tout ce qui vient de l'âme et de ses facultés constitue les notes de la poésie, ce que j'appellerais la mélodie, sous le gouvernement de la raison qui fredonne et marque la mesure. La raison ressemble à un métronome ou à un chef d'orchestre qui ne sont ni un instrument ni un musicien mais sans lesquels les meilleurs musiciens, avec les meilleurs instruments ne feraient qu'une cacophonie.

Aimez donc la raison ! Mais ne vous méprenez pas sur ce qu'elle est en poésie. Elle n'est pas une diuène pédante mais l'ossature interne de la muse elle-même. Rien n'empêche donc qu'il y ait, à côté du romantisme ou avant lui, une excellente poésie classique. J'en appelle à tous ceux qui ont goûté le *Cid*, *Polyeucte*, *Andromaque* ou *Athalie*, etc. Tout ce qu'on peut accorder — ce qu'on doit accorder — c'est qu'il est un genre essentiellement romantique, à savoir le genre lyrique, et un genre bien classique, à savoir le théâtre. Pourquoi ? Pour cette raison fondamentale, répétons-le : Le romantisme déploie l'âme au gré, pour ne pas dire selon le caprice, de l'émotion; le classicisme la ploie et la moule dans l'objet de sa conception.

* * *

En guise de corollaires, bornons-nous à éclairer par la définition générale des deux écoles (le classicisme est régi par la conception et le romantisme par l'émotion) deux caractéristiques que nous avons relevées plus haut : le subjectivisme individualiste et la religiosité de certain romantisme.

Il est naturel que le classique se cantonne dans les idées et des sentiments généraux et considère plutôt les types, objets de l'intelligence, que les individus, objets de la sensation et partant de l'émotion. Le romantique au contraire, plus tourné vers l'émotion, plus occupé de son moi, mettra plutôt en scène des individus comme tels, que comme personifications d'un type. De là à être parfois plus démocratique, il n'y qu'un pas. D'ailleurs le père du romantisme, Jean-Jacques, est aussi l'apôtre de l'individualisme égalitaire. Pour les classiques, une personne doit être un personnage; pour les romantiques, toute personne est un personnage; tout le monde est « né », et toute vie intéresse la littérature.

Une des manifestations les plus ordinaires, et des plus malséantes, de cet esprit romantique, c'est la manie de mettre en scène des individus (nés dans la pure imagination d'ailleurs) qui nettement sont en plein désaccord avec le type auquel ils ressortissent : des prêtres impies comme Claude Frollo; des nobles ignobles comme Phébus; des prostituées presque chastes et qu'on osera appeler des anges, comme Marion Delorme; des cardinaux féroces, des rois folichons, des reines douées d'une âme de souillons, et des laquais qui ont une mentalité à la Cincinnatus; des brigands magnanimes comme Hernani, des âmes basses qu'un seul acte de vertu relève; bref tout un musée Grévin d'anormaux qui sont censés faire comprendre la vie sous prétexte que la plupart des individus éludent par faiblesse ou par orgueil de réaliser le type qui les classe. Cette manie romantique ne s'inspirait pas seulement de soucis littéraires, peu respectables d'ailleurs, mais aussi de la chasse au succès facile à des époques de criaileries démagogiques.

Une manifestation similaire de la tendance individualiste du romantisme c'est le prurit de la confession.

Où, les romantiques se confessent volontiers en public, sans repentir d'ailleurs ni bon propos, mais avec une immense satisfaction. Arrêtons-nous une minute à confesser ces confessions.

L'histoire littéraire connaît, si je compte bien, trois espèces de confessions :

1^o Il y a d'abord la confession théologico-philosophique, celle de saint Augustin, celle d'un pécheur qui s'oublie et se perd en Dieu ou qui ne se pense qu'en Dieu, comme il n'existe que pour avoir été pensé et prévu par Dieu;

2^o Il y a en second lieu la confession classique, celle de Mon-

taigne, qui dans ses *Essais* cherche à voir en lui-même et dans ses lectures et ses souvenirs et ses réflexions si un homme donné (celui qui connaît le mieux à savoir le moi) peut connaître et expliquer l'homme;

3^o Il y a enfin la confession romantique, celle où un auteur, Rousseau par exemple, au lieu de se voir en Dieu, comme saint Augustin, au lieu de voir en soi un « *essai* » de nature humaine, comme Montaigne, se trouve et se déclare intéressant rien que pour être quelqu'un. Il pose en bohème et en compose un poème.

Non seulement les romantiques se confessent volontiers en public, mais ils trouvent on ne sait quelle saveur à insister sur des passions tumultueuses, dramatiques, singulières (*Les Fleurs du mal*), et même anormales, fussent-elles plus ou moins inventées après coup. (1) Il est certain par exemple que Chateaubriand laisse croire que l'amour de René pour sa sœur était un peu trop de l'amour; et il est plus que probable qu'en parlant de la sorte, il a inventé. Mais pourquoi? Mystère! Besoin de se rendre intéressant? Besoin de paraître en public tout bouleversé et poignant?

Car c'est encore un trait de romantique que de se montrer comme étant à soi tout seul un drame entier, et de sangloter à chaudes larmes. Il fait volontiers tempête dans un verre d'eau; ses autels se dressent souvent sous les saules et il pleure au besoin dans son propre gilet. (2)

De Musset, qui a défini la poésie comme l'art de « *faire une perle d'une larme* », l'on connaît la fameuse déclamation :

*Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur...
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.*

Jules Lemaitre, dans son beau livre sur Chateaubriand a finement et profondément scruté la question suivante : Pourquoi le subjectivisme ou plutôt l'égotisme, le retour sur soi, est-il source de tristesse? Sa réponse est complexe, et n'est peut-être pas définitive. La vraie se trouve chez Thomas à Kempis. Quoi qu'il en soit, alors que le classique reste serene autant qu'il peut, même en pleurant, le romantique est souvent mélancolique, pessimiste et voluptueux.

Et jamais aucun romantique n'a su rire.

Même si volupté il y a chez les classiques, elle rit plutôt qu'elle ne pleure. Les *Contes* de La Fontaine, après ceux de Rabelais, sont d'artistiques gaudrioles. Mais chez les romantiques les scènes érotiques ne sont point des farces malpropres, mais des tragédies au décor de boue, de sang et de larmes, ou des langueurs amollissantes et meurtrières (3).

Bref, le romantique, a-t-on dit, pour le confesser quant au premier péché capital, étant plus subjectiviste que le classique, est aussi plus orgueilleux. Et l'on a allégué à l'appui, Rousseau, Chateaubriand, Vigny, Hugo, etc.,

Par contre, le pauvre Musset par exemple n'a pas crevé d'orgueil. En somme, c'est parfois chez les classiques, les livres qui produisent de l'orgueil, et chez les romantiques, l'orgueil qui produit les livres.

* * *

Un autre trait des plus saillants du romantisme — de certain romantisme — c'est sa religiosité. Mais d'où vient-elle? Quand surgit-elle? En quoi consiste-t-elle? Que Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Musset eussent été, chacun à sa manière, religieux, ce n'est guère contestable. Et c'est comme poètes (et alors seulement peut-être) qu'ils firent acte de religion. Les grands classiques au contraire, même quand ils avaient de la religion, n'en professaient pas ou guère, la plume à la main. On voit même un évêque Fénelon, envelopper d'une forme païenne et mettre dans la bouche d'une déesse des leçons et des préceptes destinés à un descendant de saint Louis. Les grands auteurs du XVII^e siècle font des

(1) Et comment ne pas songer au pauvre N..., l'auteur si mal inspiré de *l'Ami*?

(2) Rousseau raconte que quand il fut inspiré d'écrire son *Discours sur les Sciences et les Arts*, il se laissa tomber sous un arbre et aperçut en se relevant « tout le devant de sa veste mouillé de ses larmes sans avoir senti qu'il pleurait ».

(3) Quoique les *Contes* de La Fontaine soient certainement de mauvais livres, il y a du vrai dans ce que La Fontaine, dans la préface, disait pour les défendre : « S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes ce n'est nullement la gaité de ces contes : elle passe légèrement. Je craindrai plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger, ce qui est une grande préparation à l'amour. »

chefs-d'œuvres vides de toute notion, de toute donnée, de toute allusion chrétiennes. A moins de compter pour telles le décor cléricale ou monastique du *Lutrin*, de certains *Contes* (les pires) de La Fontaine et de *Vert-Vert*! Il y a, je le sais, *Athalie* et *Polyeucte* qui transgressent avec honneur la loi — promulguée par Boileau — qui laïcise la littérature. Ce sont là des exceptions qui laissent ouverte la question : pourquoi en général cette loi fut-elle respectée souvent par des écrivains pieux? Et surtout pourquoi cette loi elle-même? C'est, je crois, pour ceci : Le christianisme — au XVII^e siècle — n'est pas considéré comme matière littéraire, précisément parce qu'on prend le catholicisme au sérieux. Vice-versa, quand plus tard la foi fit place à la religiosité, on « épura » le christianisme de tout ce qui était spécifiquement catholique, on n'en garda que ce qui était déiste, historique, métaphysique ou sentimental pour l'incorporer dans l'ensemble des facteurs d'émotion littéraire, et des ressources de la composition poétique (1). Dès que le sentiment religieux ne fut rien de plus qu'un autre, que l'amour par exemple — parfois plus et parfois moins — il obtint de plein droit voix et suffrage dans les académies littéraires, d'où l'avaient exclu ceux qui auraient cru se moquer de Dieu et la sainte Vierge, d'y trouver une ressource littéraire analogue aux secours de la mythologique, comme s'ils n'étaient rien de plus ni surtout rien de mieux qu'un Jupiter, une Vénus ou une Minerve. C'était leur grandeur qui les attachait au rivage, et l'on aurait manqué d'égards à les embarquer sur quelque bateau de plaisance avec des joneurs de luth ou de lyre.

L'on pourrait objecter à cette conception classique que les personnages et les dogmes que connaît la foi sont des ressources d'autant plus poétiques qu'ils sont réels et qu'ils sont vrais. Aussi certains classiques ont-ils fait des poésies pieuses après leur conversion (Racine, La Fontaine); et Corneille (le plus romantique des classiques d'ailleurs) a traduit *l'Imitation*. Mais, il faut bien l'avouer, ce ne furent presque jamais que des traductions. Le prestige, même esthétique, de la raison, à force de rendre les classiques raisonnables et parfois raisonneurs, les a amenés à être, en littérature, presque rationalistes par omission. Certains d'entre eux d'ailleurs, ceux du XVIII^e siècle, Voltaire surtout, furent même des impies et des sectaires.

Dès lors le romantisme était amené à être religieux, pour s'opposer et aux classiques impies de son siècle et aux poètes neutres du grand siècle. Et quand Chateaubriand, né Breton et catholique, assagi d'ailleurs par les convulsions de la Terre, adversaire-né des Jacobins, prétendit réagir et remettre en honneur la religion, l'entreprit moins de montrer qu'elle était poétique parce qu'elle était vraie qu'à faire sentir qu'elle était vraie parce qu'elle était poétique. C'était de l'apologétique — la meilleure possible à son heure — mais bien hasardeuse : elle ne jeta les poètes qu'au pied des autels qu'ils auraient construits et ornés eux-mêmes. Au lieu de mettre de la religion dans la littérature, elle réussit à mettre beaucoup de littérature et de fantaisie dans la religion. Celle-ci d'ailleurs est bonne fille; c'est dans l'âme romantique surtout qu'il est avec le ciel des accommodements et que sous le couvert de la religion on exorcise bien des esprits malins et même de charmantes diables — comme Eloa —, et qu'on canonise tous les rêveurs qui regardent le ciel au clair de la lune, qui entendent dans le son des cloches tout ce qu'on veut leur faire chanter et qui, lorsque la lampe du sanctuaire leur fait de l'œil changent en révélations tout ce qui leur échauffe, ou amollit le cœur. La piété, certaine piété, devint ainsi la plus douce, la plus féconde, la plus énigmatique la plus suggestive, la plus originale et la plus libre des muses, la plus « précieuse » peut-être et la plus prude. Rien n'empêchait le vicairé savoyard, le P. Aubry ou Jocelyn de la marier au romantisme; ni les invités à la noce de se dire sous la feuillée : le charmant couple! ils se sont bien rencontrés; ni René d'inscrire — de très bonne foi, sans doute, et sans raillerie — sur le fronton d'un couvent de nonnes : « C'est ici que la religion trompe doucement une âme sensible » (2).

* * *

(1) C'est ce que dit LANSON, *Histoire de la littérature française*, 9^e édit., (p. 919, note) : « La religion, jadis, drainait, canalisait dans la vie individuelle et dans le domaine littéraire, l'émotion et la pensée métaphysique : quand, par le progrès de la philosophie, elle a cessé de faire son office pour les classes supérieures de la nation, alors tous les sentiments qu'elle enracinait dans certains actes de la vie et certains genres de littérature, ont inondé toute la vie et toute la littérature. »

(2) CHATEAUBRIAND, dans *Atala*.

Tout compte fait, des deux écoles quelle est la meilleure? Qu'il y ait entre elles des différences, c'est certain. D'autre part, ces différences ne sont-elles pas telles qu'elles constituent chacune des deux littératures dans une espèce particulière? Dès lors la question de la supériorité de l'une sur l'autre serait mal posée et l'on devrait se demander plutôt : à quelles conditions aura-t-on du bon ou du mauvais romantisme, d'une part, et du bon ou du mauvais classicisme d'autre part?

En disant pour commencer que les deux écoles pourraient bien être nées d'Adam et d'Eve, j'ai déjà insinué que le classicisme et le romantisme étaient humains tous les deux et tenaient chacun à quelque disposition intime et profonde propre à l'humanité prise en bloc et peut-être bien à chaque homme pris en particulier. Voici ce que nous trouvons dans un livre récent :

« Accordez-moi que nous nommons *romantisme* un bouquet, une grappe d'instincts et de sentiments, des bons et des mauvais, d'utiles et d'absurdes, le meilleur et le pire, bref tout un cycle profond comme l'humanité, séculaire et durable autant qu'elle... Il y a du romantisme, en germe, en puissance, chez tous les individus de toutes les époques, fussent-ils les plus matériels que Diogène dans la Béotie la plus noire... Les contraires peuvent coexister. L'âme humaine dispose normalement d'un autre cycle d'instincts, de sentiments, d'idées, autre pléiade bonne ou mauvaise, précieuse ou désastreuse selon l'emploi qu'on en fait, mais d'abord et toujours à l'opposé de notre romantisme — c'est le classicisme (1). »

Et plus loin :

« Il y a deux pôles d'excitation dans n'importe quelle âme et j'allais dire que tantôt l'un tantôt l'autre est plus excitable, selon les caractères, comme aussi selon les époques. En somme, j'allais dire des lieux communs » (2).

« ... Il y a du classique jusque dans Hugo; il y avait du romantique dans Boileau » (3).

Non, le classicisme n'est pas nécessairement ce qui est sain, ni le romantisme ce qui est malade. Et tel qui l'a cru aurait été sage d'être plus sévère pour Maurras et moins sévère pour les romantiques.

Le romantisme sera sain si, à un souci prépondérant de vivacité dans l'émotion et de sincérité dans le rendu, le poète allie le souci de la vérité, de la justesse, et de la valeur de cette émotion même, si donc ce poète fusionne comme parfois Musset, et comme toujours notre grand Guido Gezelle, les qualités du romantisme avec celles du classicisme.

Le romantisme sera malade si, sous prétexte de sincérité, le poète trouve matière à parler ou à chanter dans tout ce qu'il voit, dans tout ce qu'il pense et dans tout ce qu'il sent; surtout si, estimant que « tout ce qui est dans la nature est dans l'art », il estime nécessaire de parler de tout ce qui est dans l'homme et spécialement dans le moi. Il arrivera ainsi à pouvoir s'appeler Victor Hugo, trouvant beau tout ce qui lui passe par la tête, et comme cela y passe, et parce que cela y passe; et se permettant toutes les façons de lancer ses mots en fusées, pour un effet de feu d'artifice. Mais si le romantisme peut porter à des défauts (de quelle qualité n'en dirait-on pas autant?) il n'est pas vrai qu'il soit essentiellement une forme malade de la littérature. A côté du romantisme malade, il y a le bon romantisme. Le Lamartine des *Harmonies*, le Hugo des belles *Odes*, le Musset des bons jours ou des bonnes *Nuits*, et plus haut qu'eux, le Chateaubriand de génie et du *Génie* sont bel et bien romantiques là où ils écrivent bel et bien. Et ils ont parfois bien pensé et éprouvé des sentiments très profonds et très normaux.

Le classicisme étant spécialement raisonnable et objectif, le romantisme, sensible et subjectif, imaginaire aussi et lyrique, on est tenté de faire honneur au premier, de mettre en œuvre surtout la raison, faculté supérieure, tandis que l'autre toucherait le clavier des facultés dites inférieures.

Il y a là une certaine illusion d'optique car la raison — répétons-le — est aussi bien en œuvre quand elle gouverne ses inférieurs que quand elle se conduit seule; et ses inférieurs participent à la dignité de la raison quand ils lui obéissent. Il y a, d'ailleurs, une certaine subtilité irréaliste à distinguer aussi radicalement des

facultés qui agissent de concert. Aussi saint Thomas disait-il très justement qu'on ne doit pas tant dire : les sens connaissent, que dire : c'est l'homme qui connaît par les sens. Ainsi du poète; en lui l'homme, un homme richement doué et supposé normal, fait de la poésie avec plus ou moins d'imagination et de sensation selon le jour où il est et l'objet qu'il regarde, mais avec la collaboration directe de la raison et sous son contrôle constant. Au reste pourquoi est-il raisonnable? C'est pour ne pas se déplaier quand il est ému, et pour être plus ému en l'étant mieux. C'est l'émotion qui est le but : l'intuition prise au total est au service de l'émotion esthétique sereine et désintéressée qu'il recherche directement en tant que poète. Je le répète : il y a quelque chose de trop formaliste, de trop scolastique (dans le sens péjoratif du mot, le sens de pédant) à distinguer adéquatement dans le réel, des choses qu'on distingue avec raison puisqu'elles sont vraiment différentes mais qu'on doit réunir quand on veut se faire une idée juste de la réalité concrète qui les rassemble et les amalgame. Il ne s'agit pas tant d'opposer ou de superposer des facultés que de comparer ces hommes pris en entier. Qui dira par exemple que saint Augustin soit moins raisonnable parce qu'il n'est pas sec? Et le Dante? Le triomphe de la raison ne consiste-t-il pas précisément à très bien gouverner ce qui n'est pas de la raison? Cependant c'est par ce qui n'est pas de la raison mais de l'imagination et de l'émotion qu'un homme est poète plutôt que docteur; il est un génie comme les Augustin, les Dante, les Platon par l'alliance de la raison et des autres facultés; il est parfait poète enfin par la compénétration du classicisme et du romantisme.

Un adversaire des plus déclarés, j'allais dire des plus acharnés, du romantisme, et qui est d'ailleurs une critique éminent, le R. P. Longhaye, a formulé un aveu qui compense bien des jugements sévères :

« Du chaos où nous a jetés le romantisme, une grande vérité surgit au moins : c'est que l'œuvre littéraire est avant tout œuvre d'âme, qu'elle vaut comme l'âme qu'elle exprime et comme l'action qu'elle a sur l'âme des lecteurs (1). » A la bonne heure! L'aveu est d'autant plus précieux, qu'il vient d'un penseur qui sous le titre *Théorie des Belles-Lettres* a formulé une excellente philosophie de la littérature. Or il a écrit en sous-titre : *L'âme et les choses dans la parole*. Considérer la parole du côté de l'âme, c'est se mettre au point de vue romantique; du côté des choses, c'est se mettre au point de vue classique. Classicisme et romantisme n'ont tort que dès qu'ils sont exclusifs.

Et pourquoi devraient-ils l'être? Ce sont deux puissants dieux. La raison et la sensibilité ne font point l'objet d'un monopole. L'éléphant est-il seul à avoir une allure assurée? La gazelle et le chamois ont leur façon à eux d'avoir le pied sûr, mais cette façon n'a rien d'éléphantique. Et l'éléphant a aussi sa grâce et du tact, dans sa trompe tout au moins. Pourquoi, de même, l'âme ne serait-elle pas fortement et sensiblement émue (romantisme) quand elle l'est à bon droit et harmonieusement (classicisme)? Et pourquoi ne pourrait-on faire du bon travail littéraire en prenant un thème par le côté (romantique) où il touche le moi, plutôt que par le côté (classique) où il touche le non-moi? Car si classique que l'on veuille être, on ne pourra être ému que par ce qu'on voit, c'est-à-dire finalement par quelque chose, par de l'objectif. Aussi y a-t-il en tout poème une dose de classicisme et une dose de romantisme, celui-ci n'y fût-il que

Comme on met du laurier dedans le pot-au-feu (2).

Le classique tient du romantique dès qu'il est ému, et le romantique tient du classique dès qu'il est sage. Quant à leur différence fondamentale, nous l'avons donnée plus haut et la répétons ici : dans l'élaboration psychique de l'œuvre d'art, antérieure à l'expression même, le classicisme s'inspire surtout de la justesse de la conception esthétique et le romantisme de la vivacité de l'impression provoquée par du réel.

* * *

Si donc il fallait pour conclure, résoudre la question de la supériorité de l'une des deux écoles sur l'autre, je préférerais m'abstenir. Ou plutôt non! Je dirais : le classicisme, c'est la littérature mâle;

(1) H. CHAMPLY, *Mil neuf cent trente ou l'Antiromantisme*, Paris, Valois, pp. 26-27.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 29.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 32.

(1) R. P. LONGHAYE, *La Littérature du XIX^e siècle*, III, p. 81.

(2) ROSTAND, *les Romanesques*.

et le romantisme, la littérature femelle. Comme l'homme a plutôt en partage la raison et son exercice propre, et la femme plutôt la sensibilité, ils ont pour idéal le premier d'avoir la raison cordiale et la seconde d'avoir le cœur raisonnable. Mais quand cet idéal est réalisé et bien réalisé, qui dira lequel vaut mieux : un excellent homme ou une excellente femme? Je crois qu'on répondrait : Ah! cela ferait un bien beau couple! Et si, mariés, l'homme aimait et la femme obéissait, tout irait bien : ils se compléteraient l'un l'autre. Ainsi en serait-il du romantisme et du classicisme. Celui-ci ordonnerait mais l'autre aurait inspiré. Et ce n'est pas un vain jeu d'esprit que de féminiser le romantisme puisqu'il est surtout sensible, concret, imaginaire, dévot, ému et joli. Ses défauts sont bien féminins aussi : bavard, curieux, folâtre, capricieux, vaniteux, visionnaire et coquet. Et le XVIII^e siècle aurait-il donné naissance au romantisme s'il n'avait été le siècle de la femme, comme à la Révolution s'il n'avait été, sur un autre plan, le siècle du bourgeois?

Quant au classicisme; ses défauts sont bien masculins aussi : raide, autoritaire, aréligieux, engoué de formules abstraites et définitives. Mais comme la femme peut s'assagir au contact de l'homme et celui-ci s'assouplir dans le rayonnement de la femme, il vaut peut-être mieux qu'ils renforcent leurs qualités et neutralisent leurs défauts en s'unissant, que de pousser ceux-ci à l'extrême en s'isolant. Marions une bonne fois donc le Romantisme et le Classicisme; ce ne sont pas des genres littéraires, ce sont des sexes littéraires. Ils sont nés avec Adam et Eve; ils ont, on ne sait quand, conclu une union aussi secrète que cordiale; ils ont périodiquement cohabité; ils se sont souvent divorcés; ils se sont disputés et battus parfois en public; cela arrive aussi en ménage. Mais si l'on a célébré un centenaire en 1926, il importe peu qu'on se soit trompé de date; augurons pour les jubilaires une longue vie conjugale, des années heureuses et fécondes; souhaitons-leur enfin à l'échéance la plus lointaine le repos de leur âme dans cette vie future où toute poésie pâlera devant la plus belle des réalités, et où il n'y aura plus, disait Notre-Seigneur, ni hommes ni femmes, mais seulement des anges devant Dieu. Alors définitivement l'âme du classicisme s'entendra avec l'âme du romantisme, dont je viens d'entretenir le lecteur.

C. SENTROUL.

Après l'échec de la conférence douanière

La troisième réunion de la Conférence pour une Action Économique Concertée, ouverte à Genève le 16 mars, a dû clore deux jours plus tard sa session, l'accord entre les pays représentés, s'avérant impossible. Elle était issue de la Convention commerciale, signée le 24 mars 1930 par les principales puissances économiques européennes, et réalisant jusqu'au 1^{er} avril prochain la trêve douanière, une idée de haute valeur lancée par la Belgique en 1929. Elle devait aussi promouvoir l'étude d'une organisation simplifiée de l'administration douanière des divers pays, la répression conjuguée des fraudes et du dumping, et d'autres réformes accessoires, mais non moins importantes.

Tout cela est donc remis en question. Après le 1^{er} avril, il sera loisible aux États de remanier, sans avis ni précautions, leurs traités de commerce et leur tarif douanier; ils pourront de nouveau poursuivre leurs buts égoïstes et difficilement conciliables, et, sans doute, faudra-t-il prévoir un protectionnisme plus fréquent et plus accentué.

Il est superflu de discuter les responsabilités de ce lamentable échec. Examinons la situation qui en résulte pour la Belgique. Promoteur de la Conférence, notre pays a tout fait pour qu'elle réussisse; il avait même envoyé à la Société des Nations pour la session qui vient de se clore un projet concret et réaliste afin de la

rendre pratique. Petit pays très peuplé, pour lequel l'exportation comme l'importation est une nécessité vitale, traditionnellement libéral dans sa politique commerciale, la Belgique a su voir les tendances, qui montaient dans les pays européens pour une collaboration économique plus compréhensive, et sa diplomatie a très habilement pris la tête du mouvement et profité du plan pour les États-Unis d'Europe. L'échec de la conférence n'est cependant pas un échec pour notre diplomatie. Il fallait faire l'essai loyal d'une collaboration aussi large que notre continent au point de vue économique, et montrer à l'opinion publique que cette entreprise n'était pas mûre, avant de pouvoir activement pousser notre diplomatie commerciale vers une politique plus souple et plus limitée.

En effet, si la Conférence pour une Action économique concertée échoue devant les visées protectionnistes de la France et même de l'Angleterre, il reste que l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, la Grèce, la Lettonie, petits pays commerciaux, ont affirmé leur identité de vues en faveur d'un plus grand libéralisme.

Or, comment se présente, aujourd'hui, le commerce international? Il faut distinguer les transactions passées avec un pays industriellement aussi développé que le sien, ou avec un pays encore neuf et moins développé que le sien. Dans le premier cas, le commerce consistera surtout en produits finis, directement destinés à la consommation, que le pays acheteur ne peut produire à aussi bon compte (commerce supplémentaire); dans le second cas, il s'agit de fournir à l'autre pays des machines avec lesquelles il s'équipera, des outils de tous genres pour le mettre en valeur et diversifier ses occupations, bref, du capital pour développer ses richesses (commerce complémentaire). Au terme de la révolution économique, il semble bien que le commerce supplémentaire dominera les échanges, et que le commerce international aura un caractère semblable dans son importance relative à celui du moyen âge. Les barrières douanières sont des artifices qui hâtent parfois l'industrialisation d'un pays, qui lui permettent peut-être de diversifier son industrie et de maintenir certaines activités jugées nécessaires. A l'égard des pays exportateurs, elles constituent des sources de difficultés et de chômage, des obstacles au courant normal des échanges, des canaux trop rigides au flot des capitaux. Tout s'adapte néanmoins en fin de compte, si ces obstacles et ces conduits artificiels sont stables. C'est ce que l'Allemagne du chancelier prince de Bülow avait parfaitement compris, poursuivant dans sa politique commerciale, avant tout, la consolidation des situations, l'engagement pris par les nations de maintenir leur politique commerciale pour un nombre fixe d'années.

L'intérêt de la Belgique est celui du pays exportateur; il n'est guère possible pour elle d'obtenir aucun avantage du protectionnisme; au contraire, sa situation géographique, comme entrepôt du commerce transatlantique et maritime, la prédestine à recueillir la succession de l'Angleterre comme centre financier et commercial, au cas où cette dernière se laisserait aller au protectionnisme, capable d'y entraver les échanges. La Belgique se doit de poursuivre ses efforts pour aboutir à de meilleurs débouchés où placer, dans des marchés de consommateurs enrichis par l'équipement de leur pays, ses produits finis adaptés à leur goût et harmonieux à leurs occupations; elle se doit de trouver à son industrie lourde les débouchés de pays qui veulent et qui peuvent développer peu à peu leur industrie et leurs moyens de production. Elle est également adaptée au commerce international complémentaire et au commerce international supplémentaire.

Il arrive aujourd'hui que les grandes puissances, éperdues devant la crise économique, se cloîtent dans l'isolement orgueilleux, alors que les petits pays exportateurs cherchent en vain les moyens de réagir. La Belgique est avec le Luxembourg le premier pays

industriel de ces petites puissances; son industrie complète à merveille les aptitudes commerciales et maritimes des Pays-Bas et de la Scandinavie; sa stabilité politique et financière, sa modération et son affabilité donnent aux relations avec elle un caractère de sécurité très rare; sa puissance coloniale ouvre à ses collaborateurs des perspectives particulièrement belles; et voici que son travail pour la solidarité européenne échoue à cause de l'agitation des grands Etats. Elle est libre de ses mouvements; qu'elle coordonne les espoirs des petits pays qui perdent confiance dans les grandes puissances, qu'elle unisse les aspirations des petits Etats, qu'elle comprenne son rôle de grande puissance, de clef de voûte de la structure économique mondiale!

Son gouvernement avait prévu la fâcheuse issue de la Conférence douanière, et un précieux jalon a été posé: la Convention d'Oslo, signée en décembre dernier par les gouvernements belge, néerlandais, danois, suédois et norvégien. C'est une trêve douanière réduite, qui ne peut être rompue que moyennant préavis et par une procédure définie. Nous avons là un début d'action concertée entre pays également développés et également soucieux de libéralisme. Nous devons nous en féliciter; et nous devons espérer davantage. Nous devons souhaiter une action commune entre ces puissances à l'égard des autres pays, une réglementation administrative simplifiée, une croisade organisée contre le dumping, une politique assez forte pour sauvegarder les intérêts du commerce international à l'égard des grandes puissances, une politique adaptée et souple, habile à aider les pays de l'Europe agricole et de l'Amérique du Sud dans leur développement légitime. Nous devons travailler à la consolidation des règles douanières et à la stabilité des marchés. Une grande vigilance s'impose, des occasions précieuses se présentent aujourd'hui; l'isolement égoïste et farouche des Etats-Unis a mécontenté l'Amérique latine; elle veut hâter son développement industriel, mais ne sait où s'adresser. Le Proche Orient s'organise lui aussi pour renforcer ses intérêts; avec qui va-t-il conclure les contrats nécessaires à la diversification de ses activités?

Il est bon d'y réfléchir, et à ce stade de développement de l'humanité, en ce retour à la normale après les difficiles années de reconstruction, il ne suffit pas d'écarter les solutions de folie comme la contagion protectionniste ou l'alliance économique infédant à de trop puissants voisins. La Belgique a devant elle une carrière de grande puissance, qu'elle s'y engage résolument!

Baron SNOY D'OPPUERS.

La notion de philosophie chrétienne

Je viens d'assister à une séance de la *Société française de philosophie* consacrée à la discussion du problème de la philosophie chrétienne. A dire vrai, je me défiais quelque peu: les philosophes sont si souvent des gens murés dans leurs *habitus* particuliers, poursuivant une ligne de recherches systématiquement tracée, et, au surplus, parlant un langage joué sur des registres différents, selon le système dans lequel ils s'enferment, que je désespérais d'avance qu'un accord quelconque sur la question pût naître. Mais, à la réflexion, cet accord, pour lequel certains eussent dû sacrifier à l'évidence contraignante du vrai (ce qui nécessite cette abnégation totale devant les exigences de l'objet dont bien peu sont capables), me parut moins important que les états d'esprit et les directions de pensée qui allaient m'apparaître. Dans cette vieille salle revêchée de Sorbonne dont les murs s'ornent de quelques

masques grimaçants de la tragédie grecque, c'est la tragédie de débats séculaires qui se renouvelle. Et cependant, ce n'est point dans une atmosphère de bataille que la « question disputée » se déroule; une extrême courtoisie y préside: çà et là émergent bien au travers des exposés quelques pointes acérées, mais sans amertume. M. Xavier Léon l'avait dit en ouvrant la séance et en rappelant les circonstances qui contribuèrent à la naissance de la discussion: ce qui fait le prix de ces réunions de la *Société française de philosophie*, c'est une grande liberté d'esprit, une pure sincérité; une certaine mutuelle sympathie qui n'exclut aucune foi sauf la mauvaise foi. J'inclinerais moins dans son sens, quand il ajoute: une complète absence de préjugés. Certains philosophes incroyants me sont apparus nantis d'opinions (dans la signification platonicienne du mot) très extérieures concernant l'activité de la pensée chrétienne et ses conditions d'existence.

* * *

M. Gilson ouvre le feu. Je ramène ses considérations à l'essentiel. L'expression de *philosophie chrétienne* qui, au siècle dernier, fut employée par Ritter et Ozanam, et dont il a usé fréquemment lui-même dans ses études sur la philosophie du moyen âge, possède-t-elle un contenu notionnel distinct? La philosophie chrétienne existe-t-elle en fait, est-elle une pure philosophie, a-t-elle droit à l'audience des philosophes? Comment dès lors la définir? Bref, M. Gilson pose le problème de l'existence et de l'essence de la philosophie chrétienne. Il rappelle tout d'abord la triple opinion de philosophes bien différents, venus des points les plus opposés de l'horizon intellectuel, et pour qui la notion de philosophie chrétienne est contradictoire et impossible. Selon certains théologiens du moyen âge et de la Renaissance, la philosophie comme telle, en tant que produit de la raison humaine, est larvée d'erreurs, le christianisme exclut toute philosophie parce que la révélation a remplacé la faiblesse de la raison par la puissance de sa vérité qui dispense de toute autre et la rend inutile. Saint Pierre Damien ne prétendait-il pas supprimer de l'enseignement chrétien toute philosophie et même toute grammaire sous prétexte que le diable, en promettant à nos premiers parents: *eritis sicut dei*, leur avait appris à décliner *deus* au pluriel et avait ainsi été le premier professeur de lexicographie? Envisagée sous un angle opposé par le rationaliste pur, pour qui, selon le mot éternel de Protagoras, l'homme est la mesure de toutes choses, c'est la même condamnation absolue que subit la philosophie chrétienne. Pour Feuerbach par exemple (dans son livre *Philosophie und Christenthum*), toute spéculation religieuse est vanité, mensonge contre la raison et mensonge contre la foi, parce qu'une soumission des droits imprescriptibles de la raison en matière philosophique aux dictées d'un dogme blesse intimement la raison en son œuvre et en elle-même et témoigne d'une hypocrisie inqualifiable. Une philosophie chrétienne est inconcevable au même titre qu'une mathématique chrétienne, qu'une zoologie chrétienne ou qu'une botanique chrétienne. Elle ressemble au bourgeois gentilhomme qui n'est ni bourgeois ni gentilhomme. En d'autres termes, philosophie et christianisme étant des notions extrinsèques ne peuvent être unis par un rapport intrinsèque, vu que la raison, en tant que raison, doit, pour sauvegarder sa nature intangible, être imperméable au préjugé quel qu'il soit. La critique rationaliste de Feuerbach, et de ceux qui suivent plus ou moins consciemment ses traces, n'est pas sans avoir influencé la position de certains néothomistes modernes. D'après ces derniers, parmi lesquels M. Gilson range l'abbé Zerbe, le traducteur du grand ouvrage du P. Kleutgen sur la philosophie scolastique, et M. De Wulf, l'éminent médiéviste de l'Université de Louvain, les rapports entre raison et foi peuvent être strictement limités sans contradiction, et c'est même là la seule façon de laver la philosophie du moyen âge de l'injuste reproche d'un esclavage dogmatique illusoire, en laissant à la philosophie sa nature intrinsèque qui est d'être proprement une œuvre de la raison, œuvre susceptible d'atteindre la vérité, uniquement parce qu'elle est sous la dépendance d'une raison qui la règle en toutes ses tentatives. Si le thomisme est une philosophie, ce n'est pas une philosophie chrétienne, parce que l'expression de philosophie chrétienne confond en un concept impensable deux ordres de notions qui, sans être opposés, n'en sont pas moins différents.

La tradition qui remonte à saint Augustin prend l'exact contrepied de cette conclusion dont elle conteste la valeur et l'origine. Selon saint Augustin, dans son *Traité contre Julien le Pélagien*,

la *germana philosophia*, la philosophie authentique, est la philosophie chrétienne (pour la première fois peut-être le terme est employé) tandis que la philosophie païenne n'est qu'une fausse philosophie. Chez ses disciples augustiniens, la formule n'apparaît guère, mais l'idée sous-jacente au mot inemployé est assez fréquente : elle désigne nettement la philosophie de saint Augustin, pénétrée, jusqu'en ses tendances les plus imperceptibles, du ferment catholique, par opposition à la philosophie de saint Thomas qui, selon ces philosophes, trop imbibée de l'influence aristotélicienne et païenne, n'est pas une philosophie relevant spécifiquement de l'ordre chrétien. C'est l'argumentation qui transparaît au travers de la *Philosophia Christiana* d'Ambrosius Victor. Avec M. Maurice Blondel, le problème passe de l'étage historique à l'étage métaphysique. On connaît les positions essentielles de l'auteur de la philosophie de l'Action et la redoutable machinerie dialectique qu'il a lancée contre l'analyse notionnelle irrespectueuse du concret, où l'unité organique et vivante de l'homme tout entier évolue et agit. Il y a une philosophie chrétienne et cette philosophie est la philosophie augustinienne qui, considérant l'être humain en son activité concrète où l'esprit, soudant synergiquement et indissolublement la pensée pure et la pensée religieuse en un unique élan vers la vérité, est constitutif d'une philosophie nécessairement chrétienne puisque traduisant sans la trahir l'expérience chrétienne. M. Gilson n'admet pas cette position qui entraînerait la ruine de toute philosophie, vu que l'analyse conceptuelle du concret en notions intelligibles est la seule méthode philosophique concevable, ce que récuse le blondélisme ou du moins un certain blondélisme intempérant ; ensuite, parce que l'identification violente de l'ordre philosophique et de l'ordre religieux en un être concret dont les démarches de pensée, dans la ligne religieuse ou dans la ligne philosophique, peuvent être indépendantes l'une de l'autre, lui paraît fortement sujette à caution. Il faut donc « revenir à la distinction formelle de l'ordre philosophique et de l'ordre religieux. Mais peut-on le faire en conservant un sens à la notion de philosophie chrétienne ? On le peut à la condition de ramener la problème sur le plan de l'histoire. Il s'agit alors de savoir si le christianisme a joué un rôle observable dans la constitution de certaines philosophies ? S'il existe des systèmes philosophiques purement rationnels dans leurs principes et leurs méthodes, dont l'existence ne s'expliquerait pas sans l'existence de la religion chrétienne, les philosophies qui ils définissent méritent le nom de philosophies chrétiennes. Cette notion ne correspond donc pas au concept d'une essence pure : celle du philosophe ou celle du chrétien, mais à la possibilité d'une réalité historique complexe : celle d'une révélation génératrice de raison. Les deux ordres restent distincts, bien que la relation qui les unit soit intrinsèque. » M. Gilson insiste sur la difficulté et l'énormité du problème ainsi posé, et je me permets de dire, qu'à la Sorbonne, en un cours admirable de vigueur et de lucidité, il esquisse, avec une rare et sûre habileté, la solution historique de la question que certains historiens ne tiennent pas pour valable. Enfin, pour terminer, il montre en quelques phrases brèves et pleines de lumière que, si une telle philosophie existe, la valeur de ses résultats doit être jugée par les seules méthodes rationnelles, les seules « dont la philosophie chrétienne soit justiciable, mais dont elle est entièrement justiciable, puisqu'elle se donne pour une philosophie ».

* * *

M. Bréhier intervient alors et se pose en adversaire de la solution proposée par M. Gilson. Il résume brièvement un article sur l'idée de philosophie chrétienne que nous aurons bientôt l'occasion de lire dans la *Revue de métaphysique et de morale*. D'après lui, l'expression de philosophie chrétienne a deux sens : en une première signification, la philosophie chrétienne existe, mais elle ne présente aucun intérêt pour les philosophes (vous sous-entendez les vrais philosophes) ; en une seconde, il pourrait y avoir une philosophie chrétienne qui aurait de l'intérêt pour les philosophes, mais elle n'existe pas. Tout son exposé gravite autour de l'explication de ce double point. Il refuse le nom de philosophie à une philosophie qui serait contrôlée par le dogme que propose le magistère de l'Eglise, dont d'ailleurs il juge l'appréciation tantôt étonnamment étroite, tantôt extraordinairement large. Il y voit une impulsion commandée par les circonstances et qu'il qualifie un inconséquent manque de suite. D'autre part, dès qu'on se place dans la seconde perspective, la considération du problème se rap-

proche de celle de M. Gilson, mais on doit en tirer une conclusion différente. Que le christianisme dogmatique ait été le point de départ d'une philosophie, c'est une question à régler par l'histoire, et, comme telle, c'est une question infinie. Toutefois, elle est susceptible d'être simplifiée. La position de la philosophie ancienne peut se résumer : une réponse générale concernant les rapports entre Dieu et le monde : il existe entre Dieu et le monde un *logos*, un verbe, une raison intermédiaire qui pénètre toutes choses. C'est aussi *mutatis mutandis* la position du christianisme pour qui le Christ est le *logos*, le Verbe intermédiaire entre l'univers et Dieu. Mais si christianisme et philosophie antique se posent la même question, ils n'y répondent pas avec la même méthode et c'est là toute la substance du débat : la philosophie antique répond au problème philosophique de la possibilité des intermédiaires suivant une méthode philosophique et rationnelle, le christianisme y répond en adoptant une méthode procédant d'une révélation divine et il ne peut dès lors constituer une discipline relevant de la raison. M. Bréhier croit trouver une justification de son point de vue dans le texte célèbre des *Confessions* où saint Augustin oppose le prologue de l'Evangile johannique au *logos* créé qu'invoque la philosophie ancienne et conclut qu'il y a incompatibilité entre le christianisme, qui est l'histoire mystérieuse et révélée des rapports entre Dieu et l'homme, et la philosophie qui est un rationalisme issu de la conscience de la raison qui pénètre l'univers.

* * *

Après quelques brèves répliques de M. Gilson qui montrent ce qu'il y a de contradictoire dans le schématisme outrancier de M. Bréhier, M. Maritain se lève. Disons tout de suite qu'il a été d'une démarche sûre et fidèle au cœur même du problème que, suivant sa coutume, il a ramené à la lumière dense et drue des principes. Je n'ai pas la prétention de résumer ici cet exposé où, dans un langage strictement technique et pourtant imprégné d'une sève spirituelle qui révèle un esprit pour qui les mots expriment avec une adéquation souveraine un objet intelligible, il a projeté au centre vital de la notion le faisceau d'une pensée toujours droite dont la souplesse reste cependant inflexible. Qu'on aimerait redire ici une joie que souvent, à la clarté de la lampe nocturne, on a proférée pour soi seul ou pour quelques amis ! Et puis cette allure d'une intelligence qui de ses ondes concentriques cerne l'objet par le dedans... Mais ce n'est pas ici le lieu. Il faut dire tout de suite avec M. Maritain le principe de la solution qui est la distinction capitale entre l'ordre de spécification qui souligne l'essence ou la nature et l'ordre d'exercice qui est immédiatement lié à un certain état historique du sujet humain. A considérer la nature de la philosophie, non au moyen d'une abstraction totale, mais de l'abstraction formelle qui en dégage l'objet intelligible et universel, la quiddité plus ou moins assimilable à la connaissance, on doit dire avec Aristote que la philosophie est en soi une sagesse, *aliam omnium scientiarum rectrix, quae nomen sapientiae recte vindicat, nam sapientis est alios ordinare*, disait saint Thomas dans le prologue de son *Commentaire de la métaphysique aristotélicienne*, mais c'est une sagesse uniquement spécifiée par l'objet et non par le sujet où elle réside, une sagesse qui est œuvre parfaite de la raison en tant que raison (*perfectum opus rationis*). Au concept de cette essence, il faut rester intégralement et jalousement fidèle et ne pas bloquer ensemble les ordres si distincts de la nature et de la surnature. Sous cet aspect, la philosophie thomiste est purement rationnelle et possède uniquement un objet formel naturel. Mais cette pure essence abstraite, il faut bien se garder de la revêtir d'une existence concrète qui en ferait une sorte de monstre humainement intraduisible. D'autre part, quand il est question de la façon dont le sujet humain philosophe, alors on passe de la considération de la nature à la considération de l'état et là, il faut le dire sans fausse humilité, en abdiquant tout orgueil, la philosophie livrée à elle-même irait presque immanquablement à l'erreur. Elle exige une certaine confortation interne et externe, une certaine rectification qui l'aide à sa tâche et dont les résultats peuvent se remarquer dans l'histoire de la philosophie elle-même. M. Maritain reconnaît que les observations présentées par M. Gilson sont pertinentes et il les adopte sans contrainte, mais il leur apporte une précision précieuse, selon nous, en disant que la Révélation a mis en pleine lumière des objets philosophiques que les philosophes n'avaient pas connus explicitement avant elle et qui étaient restés dans l'ombre, par exemple, les notions de création, de nature réelle

mais non absolue et capable d'être complétée surnaturellement par en haut, de péché au sens éthique du mot, notions philosophiques capitales dont aucun progrès de la pensée n'a encore réussi de se débarrasser.

J'abrège ce résumé qui affaiblit et dénature un texte que nous lirons, bientôt j'espère, en sa version complète, dans le *Bulletin de la Société française de philosophie*. J'ajouterai simplement l'importante conclusion qui se dégage de l'opposition entre la *nature* et l'*état* : pour M. Maritain, par suite de la synergie des *habitus* mystique, théologique, religieux et philosophique, qui coexistent de façon intime dans l'intelligence du philosophe chrétien, la philosophie purement rationnelle peut recevoir de notables accroissements et s'orienter, dans le sujet, vers quelque chose de supérieur. Dès lors, la philosophie chrétienne désigne non plus une essence, mais un état complexe, mouvant en quelque sorte, intrinsèquement spécifié par « les conditions d'existence et d'exercice dans lesquelles le christianisme a mis le sujet pensant ».

* * *

M. Brunschvicg, le « cher ennemi » de M. Gilson, l'homme pour qui le thomisme est une sclérose de la pensée, un état préhistorique de l'intelligence et qui voit dans la mentalité scolastique la mentalité de l'enfance (ce à quoi M. Maritain répond : « Heureuses les philosophies qui ont gardé de l'enfance, non la puérité, mais la vitalité »), prend enfin la parole. J'avouerai humblement, au risque d'être déprécié comme inintelligent, que sa réponse m'a paru fort confuse (pas à moi seul, si j'en crois le : « si je comprends bien votre pensée » d'une réplique de M. Gilson). Il proclame, d'abord, qu'il ne veut pas assumer une attitude d'adversaire ou de partisan contre la philosophie chrétienne, mais il constate qu'Aristote a été « baptisé » par le Moyen âge. Or que vaut ce « baptême » pour quelqu'un qui ne l'a pas demandé? Aristote ne reste-t-il pas profondément païen comme le pensait Malebranche? Il y aurait dans l'expression « philosophie chrétienne » une distinction à faire entre le substantif et l'adjectif; à considérer le substantif seul, une philosophie chrétienne de type thomiste, par suite de sa dépendance vis-à-vis de l'aristotélisme qui n'a connu que le jugement de prédication et non le jugement de relation qu'on retrouve dans les sciences physiques et mathématiques, est vouée à un irrémédiable nominalisme dont la vacuité ne parvient pas à faire une philosophie; d'autre part, si le christianisme implique un renversement des valeurs antiques et prend tout l'homme qu'il bouleverse de fond en comble, on doit constater que l'adjectif « chrétien » nie le substantif « philosophie », et de S. Thomas il ne reste plus rien. La position thomiste, au point de vue de la possibilité d'une philosophie chrétienne, est ainsi intenable. Il y aurait toutefois un sens acceptable que la philosophie chrétienne pourrait adopter : c'est de montrer que la philosophie, comme construction rationnelle, n'aboutit qu'à des impasses semées de problèmes rationnellement insolubles et de difficultés illimitées : à ces problèmes répondraient exactement des solutions chrétiennes spécifiques. C'est la position de Malebranche, qui est, aux yeux de M. Brunschvicg, le véritable créateur de la philosophie chrétienne; toutefois son effort est resté vain parce que son système, trop voisin de celui de Spinoza, a encouru la suspicion de l'Eglise.

A ce raisonnement, dont j'ai esquissé les traits essentiels masqués par une dialectique trop sinieuse, M. Gilson répond que si, pour saint Thomas, la philosophie scolastique n'était qu'un décalque de la philosophie aristotélicienne, une analyse scrupuleuse de la doctrine thomiste montre que saint Thomas faisait profession d'une modestie excessive et qu'il y a en réalité dans son système une originalité capitale. La philosophie thomiste n'est pas aristotélicienne, car pour elle le monde est contingent dans son existence et Dieu est considéré comme l'Être pur, double proposition qui jamais ne s'est fait jour dans la philosophie grecque et qui est due à une assimilation métaphysique du donné révélé.

M. Edouard Le Roy témoigne, pour clore la séance, de sa méfiance pour le vague des concepts abstraits. Interprétant la philosophie ancienne au travers du bergsonisme dont il est l'ultime champion, il voit dans les philosophies antiques un lien commun qui est l'idée de système clos où le changement est éliminé ou tout au plus réduit à cette ombre de changement qu'est la périodicité. Avec la philosophie chrétienne, au contraire, apparaît la conviction profonde que le réel est une chose qui dure et possède une

histoire. Un philosophe qui voit la réalité sous cet angle est un philosophe chrétien.

* * *

Telle fut cette séance « historique » de la *Société française de Philosophie*, dont l'initiative revient à l'animateur qu'est, malgré son grand âge et ses souffrances, M. Xavier Léon. Je n'ai pas la prétention de juger le fond du débat : du point de vue historique, M. Gilson semble l'avoir parfaitement défini; du point de vue métaphysique, M. Maritain l'a ramené à sa juste mesure et lui a donné, à notre avis, une solution exhaustive.

Me sera-t-il permis d'y ajouter quelques remarques qui n'ont pas l'ambition d'être complémentaires, mais qui feront voir peut-être le problème sous une autre face? Selon la perspective dans laquelle on se place, le concept de *philosophie* dite chrétienne, en tant qu'organisation *purement rationnelle* du réel, peut apparaître tantôt inconcevable, tantôt concevable. Distinguons dans la première perspective la question abstraite de droit et la question concrète de fait :

1° La philosophie thomiste, à laquelle on donne parfois le nom de philosophie chrétienne, est une philosophie, non en tant que chrétienne, mais en tant qu'œuvre de la raison qui seule la construit et la juge. *Comme telle*, elle est fermée à toute influence dogmatique. Sa dépendance vis-à-vis du donné révélé est purement extrinsèque et n'affecte pas son essence. Si le dogme a droit de contrôle sur la philosophie pour un thomiste, c'est, non pas afin de lui fournir ses principes (qui sont ceux de la raison) ni ses méthodes (qui sont celles de la raison) ni son objet (qui est l'intelligible), mais afin de vérifier ses déductions. Celles-ci, en elles-mêmes, sont foncièrement indépendantes du dogme, mais par suite de circonstances extrinsèques à la raison : passion, erreur, faiblesse, elles peuvent s'opposer à la vérité exprimée dans le dogme et contredire ainsi le vrai pur et simple dont la vérité surnaturelle n'est qu'un aspect. Dès lors, comme le dit saint Thomas (*De Trinitate*, qu. 2, art. 3), une conclusion philosophique qui s'oppose à la foi est uniquement justiciable *des principes mêmes de la raison et de la philosophie* dont elle n'est qu'un abus et un gauchissement. La philosophie thomiste est donc entièrement autonome à l'égard de la théologie puisque celle-ci ne la contrôle pas comme philosophie, mais comme vraie ou comme fausse, par une sorte de délégation de pouvoir qu'elle tient, non pas de son caractère théologique, mais de sa participation à la vérité universelle.

2° Il n'est pas contradictoire qu'un philosophe thomiste ne soit pas chrétien. D'autre part, si un philosophe thomiste est chrétien, sa foi chrétienne ne qualifie pas intrinsèquement sa philosophie *prise comme telle* et qui ne dépend que de sa raison, elle le met uniquement en garde contre l'erreur, laquelle n'est évidemment pas l'objet ou le but de l'intelligence philosophique. Aussi est-ce sans paradoxe qu'on peut prétendre que sa foi même lui permet d'être purement et exclusivement philosophe. En outre, s'il est trop clair qu'il y a, dans l'homme concret, syncrétisme vitalement unifié de la foi et de la raison, ce n'est qu'en tant que le même homme est philosophe et est chrétien et que ses deux activités jaillissent d'une source identique. S'il raisonne philosophiquement sur une matière philosophique et avec une méthode philosophique, il peut raisonner à la fois en philosophe et en chrétien, mais sa formalité de chrétien, si profondément enfouie et si puissamment vécue qu'elle soit en lui, ne transformera jamais substantiellement sa pensée *philosophique* qui ne peut recevoir son ordination que de la raison et non de la foi.

Il y a donc nécessité, du point de vue de l'analyse statique de l'abstrait et du concret, d'éliminer le concept de philosophie chrétienne comme ne répondant à aucun contenu positif. Toutefois, en considérant les notions sous un aspect qu'on pourrait appeler dynamique, on peut atteindre à une définition de la philosophie chrétienne où la différence spécifique ne serait ni purement extrinsèque ni purement intrinsèque, mais potentiellement intrinsèque quoique actuellement extrinsèque, ou encore, matériellement intrinsèque quoique formellement extrinsèque. Distinguons à nouveau, dans cette perspective, la question abstraite de droit et la question concrète de fait :

1° Étant donné que la philosophie s'oriente vers le vrai comme vers son bien propre et que la foi y converge par un mouvement analogue, il est naturel que, dans le concept de vérité universelle, la notion de philosophie chrétienne soit contenue en puissance comme un tout homogène. Matériellement parlant, et en tant que

pure tendance vers la vérité qui est la Vérité authentique, une philosophie pourra donc recevoir la dénomination intrinsèque de chrétienne. Formellement parlant, la dénomination devient extrinsèque puisque le but formel de la philosophie n'est que la vérité sous son aspect rationnel et naturel.

2° Etant donné que le philosophe atteint la vérité par l'usage parfait de la raison, mais aussi en vertu d'une certaine connaturalité avec les choses sur lesquelles son jugement doit porter avec rectitude, en tant que cette conformité de nature, cette droiture de l'intelligence, tend vers le Vrai comme vers son bien adéquat, ce philosophe sera, en puissance, intrinsèquement chrétien — « tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé » — toute la question de la synergie de ses différentes dispositions religieuse et rationnelle se trouvant par ailleurs momentanément négligée.

De ces considérations se dégage la définition suivante :

La philosophie chrétienne est une philosophie dont la tendance, non explicite et latente, est de déboucher sur le surnaturel. Cette tendance est, si l'on veut, simple puissance passive, mais elle n'est pas du moins pur néant. Voilà pourquoi le terme spécifique « chrétienne » peut s'attacher au genre « philosophie » (sous cet aspect exclusif, s'entend) d'une façon autre que de l'extérieur, comme une couche plaquée indépendante de son substrat. Telle est, selon nous, et vue de cet angle particulier, la philosophie chrétienne comme essence.

MARCEL DE-CORTE.

Paris, ce 22 mars 1931.

Un peuple européen inconnu : les Lives

Comme si elle n'avait déjà pas assez de différends à aplanir, d'angles à arrondir et d'écueils de tous genres à éviter, à grand renfort d'ingéniosité et de diplomatie, la Société des Nations va, paraît-il, se voir appelée sous peu à s'occuper d'un problème tout à fait nouveau pour elle — et, avouons-le sans fausse honte, pour nous tous : celui des Lives.

Ces Lives ne sont à l'heure actuelle que trois mille — moins peut-être, à en juger par les dernières statistiques officielles lettonnes, remontant au mois d'août 1930 — et la superficie du territoire sur lequel ils résident est de moins de quinze cents kilomètres carrés. Ils sont répartis entre plusieurs villages de pêcheurs échelonnés le long de la côte de Courlande, dans la région de Domesnes ; mais ce sont là des vestiges dignes de respect d'un passé vieux de près de sept siècles, qui s'attardent péniblement dans l'Europe du XX^e siècle sortie renouée, transformée — et, on voudrait le croire, assagi — du terrible baptême de feu de 1914-1918.

Les Estes ou Esthoniens, les Coures et les Lives se partageaient autrefois la côte orientale de la Baltique entre ce qui est aujourd'hui la région de Ménel (Klaipeda, à la Lithuanie depuis 1923), au sud, et le golfe de Finlande, au nord. L'histoire aura traité avec quelque dureté, reconnaissons-le, ces diverses peuplades. Durant plusieurs siècles, les rives est de la Baltique, la Finlande exceptée, ont été le théâtre de luttes longues, opiniâtres et sanglantes, mettant aux prises Suédois, Allemands, Polonais et Russes, qui rivalisaient dans les dévastations et les ravages qu'ils infligeaient au pays. Ce sont les Esthoniens qui ont le mieux résisté à ces tourments... et à ces tourments. Les Coures ont disparu, se contentant de laisser à la Courlande leur nom. Des Lives, il sera parlé plus en détail. Les Lettons sont dans ces parages, d'origine relativement récente ; ils sont apparentés aux Lithuaniens, alors qu'il y a parenté entre les Lives d'une part, les Finnois et les Estes de l'autre ; tous les trois font partie du rameau finno-hongrois de la race ouralo-altaïque.

Nous trouvons les Lives installés dans le pays dès le XIII^e siècle. C'est le moment de l'invasion de l'ordre teutonique. Riga est fondé. Des combats acharnés ont lieu entre envahisseurs et aborigènes ; à un certain moment cependant la paix semble luire à l'horizon : le roi Kaupo marie sa fille à un chevalier allemand. Cet hymen ne préserve cependant pas les Lives de l'assujettissement. Les conquérants colonisent le pays à outrance. Les indigènes

sont évangélisés de gré ou de force, la Ligue hanséatique pousse ses tentacules jusqu'à Riga, à Peman, à Reval (devenu aujourd'hui sous son nom indigène de Tallinn la capitale de la république esthonienne). Des châteaux allemands surgissent de toutes parts : c'est le début d'une ère nouvelle, d'un système quasi-féodal de grande propriété étrangère, auquel seuls les événements gigantesques, dont nous avons été les témoins depuis août 1914, ont donné le coup de grâce.

Avec la Réforme protestante, l'Ordre teutonique commence à se désagréger et à périliter ; en 1561, son grand maître Gotthard von Ketteler, pressé par les Moscovites d'Ivan le Farouche (improprement appelé « Terrible » en français ; tsar de 1533 à 1584) prête serment de fidélité au roi de Pologne et devient duc de Courlande sous la suzeraineté de la Rzeczpospolita.

En 1721, après vingt ans et plus d'hostilités, la Suède qui a perdu Charles XII et la Russie qui a toujours Pierre le Grand (ce dernier prend à cette occasion le titre d'Empereur) signent la paix de Nystad. Le vainqueur de Poltava (1709) a réussi — au prix de combien de sacrifices et d'efforts ! — à se frayer un chemin vers cette mer tant convoitée ; il s'adjuge outre l'Esthonie, l'Ingrie et un morceau de la Finlande (Viborg), Riga et la Livonie, suédoises à l'époque ; la Russie impériale comptera désormais une province de ce nom. On sait le rôle que la noblesse des « provinces baltiques » joue à partir de cette époque dans la vie intérieure de l'Empire. On trouve ses représentants partout : à la Cour, comme dans l'administration, dans l'armée et la marine comme dans la diplomatie : à certains moments, c'est presque une emprise, exceptionnellement une mainmise. Rendons toutefois à ces « Baltes » cette justice que, si la Russie même leur est plutôt indifférente, ils font preuve envers la dynastie régnante d'un loyalisme indéfectible ; combien nombreux sont les officiers de cette nationalité, qui ont scellé ce loyalisme de leur sang sur les champs de bataille, sans en excepter ceux de la guerre mondiale ! Mais chez eux, ils se trouvent entourés de malveillance et d'hostilité ; leurs châteaux sont comme autant d'îlots battus par les flots d'une haine racique doublée de la haine de classe ; parfois les rancunes longtemps accumulées explosent... et en 1905, à la lueur des incendies des antiques demeures seigneuriales que les insurgés lettons et estes font flamber comme autant de feux de joie, les troupes russes ont fort à faire pour défendre les « barons » traqués contre les émeutiers. En 1915 l'invasion allemande fait perdre à l'Empire des tsars la partie méridionale des « provinces baltiques » ; cette amputation sera achevée à la fin de 1917 et sanctionnée à Brest Litovsk (mars 1918) (1). A cette date il y a beau temps que les Lettons ont déjà pris en Livonie la place des Lives, refoulés de l'est vers l'ouest, vers les flots gris de la Baltique, lentement mais sûrement par une infiltration incessante et implacable.

Curieux, n'est-il pas vrai, ce nom de Livonie ou de Livlande, seul trait d'union entre notre époque et un passé ténébreux et oublié ?...

Après l'effondrement de l'Allemagne impériale (à un certain moment, Guillaume II, alors victorieux, avait pris le titre de duc de Courlande ! Lettoniens et Esthoniens se partagent la ci-devant Livonie. La partie nord revient à ceux-ci, ce qui est au sud de la ville de Walk devient l'apanage de ceux-là. Tous les Lives subsistant encore se trouvent de ce fait englobés dans cette Lettonie ou Latvia (nom indigène) dont tant d'Occidentaux ne connaissent de nom que la capitale Riga (et encore !).

Enserrés de trois côtés par la masse lettonne — population à qualités plutôt peu amènes, soit dit en passant et sans lui manquer de respect — les Lives ont su garder à peu près intacts leurs us et coutumes, leurs chants et leur langue. Leur apparence même les distingue de leurs voisins et concitoyens lettons : ils sont de plus haute stature et ont les cheveux plus blonds. Hospitaliers et d'un bon naturel, ils sont portés à la religiosité — non sans adjonction toutefois de certains éléments relevant de ce que Joseph de Maistre appelait avec quelque audace « les ouvrages avancés de la religion » ; ils sont en d'autres termes assez superstitieux. Une coutume pittoresque et qui « fait bien dans le paysage » : dimanche arrivé, le pasteur (les Lives sont luthériens) célèbre d'habitude le service divin en bateau : les fidèles y assistent assen-

(1) Devenues Etats indépendants l'Esthonie et la Letonie se sont vengées sur les propriétaires fonciers allemands des injustices d'autrefois en les expropriant à peu près — ou même complètement — sans indemnité. Véritable scandale ne manquant pas d'une grande analogie avec certaines des méthodes bolchévistes.

blés sur la rive, cependant que le digne homme est doucement ballotté par les flots... N'est-ce pas charmant ?

Un dicton russe nous assure que celui qui n'a pas navigué ne sait pas prier. Est-ce à quelque raison semblable qu'il faut attribuer les sentiments de piété propres aux LIVES ? Peut-être bien. La pêche est leur occupation favorite ; à part cela, ce sont d'excellents marins ; à preuve les nombreux pilotes et timoniers fournis autrefois par ce peuple minuscule à la défunte marine impériale russe.

Cet attrait qu'exerce sur eux la mer n'empêche pas les LIVES d'être souvent des fermiers assez aisés. De leurs fermes, ce sont surtout leurs femmes qui s'occupent, les filles d'Eve étant tout particulièrement nombreuses dans ces parages. On affirme que les familles lives de nos jours ne comptent qu'un garçon sur trois ou quatre filles. De ce train-là, l'intéressante peuplade serait très certainement appelée à disparaître ; le patriotisme des dirigeants du mouvement national s'en est ému et pense remédier au mal en facilitant l'immigration de robustes jeunes gens de nationalité esthonienne, finnoise et hongroise. Les Lettons ne paraissent pas conviés.

Tout cela est déjà passablement curieux, nos lecteurs n'en disconvientront pas ; ce qui l'est plus encore c'est qu'il existe chez les LIVES une royauté authentique — non reconnue, il est vrai, par qui que ce soit en dehors d'eux-mêmes. Uldriks I^{er}, leur « roi » actuel, un descendant de ce Kaupo dont nous parlerions plus haut et qui officiellement n'est du reste qu'un simple fils de pêcheur du nom de Kahpberg, a même maille à partir en ce moment avec les autorités lettonnes : pour avoir refusé le service militaire. Sa Majesté s'est vu octroyer deux ans et demi de prison. Un monarque de plus — la série est longue déjà — appelé à gémir sur la paille humide des cachots. Ce ne sera pas le dernier, sans doute, mais le tragique de cette situation se complique du fait qu'aucun des collègues, assez nombreux encore, de ce pauvre Uldriks I^{er} ne le prend au sérieux...

Petites causes grands effets — et vice-versa. En admettant que l'essor pris ces temps derniers par le mouvement national live mérite d'être envisagé comme un fait de quelque importance, reconnaissons que le facteur qui lui donna l'impulsion première nous paraît plutôt insignifiant. C'est un chœur populaire live qui semble avoir déclenché ce mouvement. (Nous l'avons dit déjà : les « sujets » d'Uldriks I^{er} veillent jalousement sur cet héritage précieux : leurs chants nationaux.) Le chœur en question a fait connaître aux Etats baltes ces mélodies attachantes et d'un cachet particulier ; par là il a éveillé chez les LIVES l'orgueil national,

intéressant d'autre part à ces reliques sonores d'un autre âge les peuples voisins de même origine. L'Université de Tartu (Dorpat en allemand, Youriew ou Derpt en russe), l'unique université esthonienne par parenthèse, mais dont le passé scientifique tant russe qu'allemand est fort honorable, s'est tout particulièrement intéressée aux destinées lives et a fondé dans ce but un institut spécial. Nommons encore le pasteur Schultz qui a passé parmi les LIVES plusieurs années, leur a consacré un ouvrage, s'est entièrement voué à la cause de leur renaissance nationale et se trouve être aujourd'hui un des dirigeants du mouvement.

A supposer que les aspirations nationales lives soient couronnées de succès, cette microscopique enclave autonome pourra, cela va sans dire, se réclamer de plus d'un précédent, sans sortir de la vieille Europe. La principauté de Monaco, la république de Saint-Marin, au seuil de laquelle s'arrête net la législation de l'Italie qui de tous côtés l'enserme, celle d'Andorre existent déjà de temps immémorial. Nous ne parlons pas de la Cité du Vatican, plus minuscule encore, mais où intervient un facteur moral et religieux inexistant ailleurs. Pourquoi ne verrions-nous pas surgir à côté de tous ces « Etats », un « Etat », voire un royaume live ? Une république paraît cependant, n'en déplaise à Uldriks I^{er}, plus vraisemblable... Dès à présent, notons-le, les leaders du mouvement national sont en train d'élaborer pour elle des projets de loi auxquels une certaine originalité ne fait pas toujours défaut. Mais n'anticipons pas : il est trop tôt pour prendre tout cela très au sérieux. Et bien qu'un journaliste hongrois se soit chargé, nous affirme-t-on, de la démarche à laquelle nous faisons allusion au début de cet article, nous ne pouvons-nous défendre d'un certain scepticisme quant au degré de succès dont cette tentative est susceptible d'être couronnée. Sans mettre en doute le bien-fondé des prétentions lives, comme sans vouloir manquer de respect à la Minerve sortie armée de pied en cap du cerveau de Jupiter-Wilson, il nous sera cependant permis de faire observer que cette Minerve genevoise nous paraît avoir adopté, dans la phase actuelle de son existence du moins, un système de deux poids et de deux mesures (chiffre qui très certainement constitue un minimum) d'où nous n'augurons rien de bon pour la requête live :

*Selon que vous serez puissants ou misérable,
Les jugements de cour vous feront blanc ou noir.*

Les Lettons ne sont guère bien « puissants », il est vrai, mais ils le sont en tout cas bien plus que les LIVES.

Comte PEROVSKY.

Les idées et les faits

Chronique des idées

L'Eglise catholique et le Droit commun par A. Roul

L'exceptionnel mérite de l'auteur de ce magistral ouvrage est de rencontrer de front les grandes thèses du droit public chrétien et de les confronter avec les antithèses, si je puis dire, du droit commun. Les critiques pourront mordiller quelques détails d'application des principes à la France contemporaine, la doctrine du livre est inattaquable. Je le répète : cet ouvrage est bâti avec des moellons romains indestructibles.

L'idée centrale qui rayonne sur toutes les pages et les anime de la première à la dernière : c'est que tous les torrents d'éloquence libérale, toutes les effusions du lyrisme libéral, toutes les considérations de la politique libérale ne peuvent rien contre ces évidences : *Le Christ n'est pas facultatif. L'Eglise n'est pas facultative.* Nous n'avons pas un Christ qu'on puisse accepter ou refuser à sa guise. Il s'impose aux individus. Il s'impose à tous les Etats. Il est le Christ-Roi universel. Il veille à ce que chaque Pontife

romain en nos siècles troublés l'affirme avec éclat. Pie XI n'a pas manqué à la consigne providentielle. Il a érigé en fête liturgique la Prérégative royale du Christ, proclamant dans son encyclique *Quas primas* « qu'il n'y a pas la moindre distinction à faire entre particuliers et les sociétés domestiques ou civiles : car les hommes réunis en société ne relèvent pas moins de la domination du Christ que les particuliers... Il se tromperait grossièrement, qui prétendrait soustraire à la juridiction de l'Homme-Dieu aucune affaire publique : car il a reçu de son Père sur toute chose créée le pouvoir le plus absolu, tout a été mis entre les mains de son arbitre ».

On avouera qu'il serait difficile d'être plus clair et plus catégorique. Rien ne peut être soustrait dans le gouvernement des sociétés à la souveraineté du Roi des rois. Il faut qu'Il règne sur les lois, sur les institutions, sur les constitutions comme sur toutes les consciences. A lui la Primauté. Il est le Chef, la tête de l'humanité. La rébellion de la société contre Lui est un attentat de proportions infiniment plus graves que la révolte individuelle : c'est un crime monstrueux.

L'Eglise n'est pas facultative, pas plus que le Christ, puisqu'elle le continue, le perpétue, est investie de sa mission et partant, de ses pouvoirs, c'est-à-dire de la toute-puissance que le Père lui a donnée. Elle est dépositaire de sa doctrine par son infaillible

magistère, de sa grâce par son ministère, de sa juridiction par l'imperium. A l'Eglise donc la suprématie du spirituel sur tous les Etats temporels. Seule et unique véritable Eglise, elle ne peut abdiquer, transiger sur ses droits, composer avec des Eglises, des pseudo-Eglises rivales. Elle a un droit exclusif et absolu à la protection du Pouvoir civil qui lui est subordonné. S'affranchir d'elle, la contredire dans son enseignement, la léser dans ses attributions, se révolter contre ses lois : c'est renier le Christ, c'est attenter contre la Royauté de Celui dont elle tient la place ici-bas.

Le catholique qui ne souscrit pas à ces propositions est inconscéquent avec les principes les plus élémentaires de sa foi.

* * *

Mais alors surgit une redoutable question. Comment vivre dans nos sociétés qui ont apostasié, sous le régime de nos Etats qui professent l'athéisme légal, qui proclament la liberté égale pour tous et pour tout, qui se sont constitués sur le pied de la plus complète indépendance à l'égard de Dieu, du Christ et de son Eglise?

Comment, adhérant au droit divin, vivre sous le droit commun qui en est le contre-pied?

M. l'abbé Roul va droit au fond des questions et ne se laisse intimider par aucune difficulté. Il a répondu à tout, parce qu'il s'est pénétré jusqu'aux moelles de l'enseignement intégral des Pontifes romains.

Il n'hésite pas à buriner ces propositions sur l'airain des Encycliques : mauvaise en soi, incorrigible, même par Dieu, la thèse du droit commun qui égalise le vrai et le faux, le bien et le mal, sera toujours mauvaise. Aucun catholique n'y peut et n'y pourra jamais adhérer ni telle quelle l'utiliser. L'Eglise a condamné les principes des libertés modernes qui reviennent en définitive à l'athéisme légal et social : tout catholique doit les condamner avec elle, renier le testament de mort, répudier les faux dogmes dits de 89, ne pas accepter, ne pas supporter l'idée que son Christ-Roi soit méconnu, que l'Eglise Reine et Mère soit subalternisée, épouse réduite au rang d'esclave. Catholique, il doit, pour être conséquent avec sa foi, filtrer son catholicisme à travers les enseignements pontificaux absolument concordants, l'épurer de toute erreur.

La première préparation intellectuelle à la vie politique sous le régime des libertés condamnées dans leurs principes est de libérer son esprit, de le vider de toutes les déclamations oratoires des Montalembert, des Dupanloup, des Lacordaire, des Lamennais qui, de très bonne foi, sans doute, se sont laissés séduire par la sirène du catholicisme libéral.

C'est le pape Léon XIII dans son Encyclique sur la Liberté qui a le plus clairement défini, en regard de la thèse du Droit chrétien l'hypothèse du droit commun où il faut se placer. M. l'abbé Roul s'est appliqué à en donner une analyse exacte que nous résumons.

1° Aucun gouvernement ne pourra jamais légitimement et pour quelque raison et en quelques circonstances que ce soit approuver ou vouloir le mal en lui-même, ni lui reconnaître aucun droit. Léon XIII reproche même aux libéraux de paraître confondre le bien et le mal. La loi est pour le bien, jamais pour le mal;

2° Le moindre mal, restant un mal, quoique mal moindre, ne peut être ni approuvé, ni consenti, ni favorisé;

3° Un gouvernement peut, au contraire, tolérer le mal, car la tolérance est légitime ou illicite suivant les cas. Elle peut même être un devoir;

4° L'unique critère de légitimité de la tolérance et, conséquemment, l'unique mesure est l'exigence du bien commun, sagement et adéquatement entendu. Léon XIII limite scrupuleusement la tolérance civile des libertés modernes dans ce passage : « Si, en raison de conditions particulières l'Eglise acquiesce, pour un Etat, à certaines libertés modernes — non, certes, qu'elle les approuve en elles-mêmes, mais parce qu'elle juge expédient de les tolérer — et que la situation vienne à s'améliorer, elle usera évidemment de sa liberté pour remplir, comme c'est son devoir, la mission qu'elle a reçue de Dieu;

5° La tolérance n'est légitime que dans la mesure où la représ-

sion présenterait pour le bien commun plus d'inconvénients que d'avantages;

6° Elle n'est pas indice de progrès, elle est un signe de décadence. « Plus on est obligé de tolérer de mal dans un Etat, plus cet Etat se trouve loin de la perfection. »

Voilà les lumineux principes que la prudence politique doit appliquer et auxquels la sagesse chrétienne doit se conformer. Voilà ce que tout catholique belge doit penser de l'hypothèse sous laquelle il vit. L'Eglise s'y résigne, faute de mieux, crainte de pis, elle n'autorise pas les dihyrambes.

Il est manifeste, que cette attitude n'a rien de contradictoire avec l'utilisation des libertés civiques par les catholiques eux-mêmes.

L'Eglise a des droits divins, préexistants à toutes les constitutions, droit d'enseigner, droit de réunir ses fidèles, droit de propriété, droit de gouverner, et il est clair qu'elle n'entend pas être exclue de la part de liberté qui lui revient sous un régime de simple tolérance. Elle ne sera pas empêchée pour cela de prononcer la nullité d'une loi injuste, comme elle le fit en Belgique pour la loi scolaire de 1870. Elle revendiqua fièrement son droit d'enseigner au titre de sa mission divine aussi bien qu'au nom de la Charte constitutionnelle. Ce n'est point parce que ses enfants sont les meilleurs des citoyens qu'on peut les exclure d'une liberté malheureusement accordée à tous.

Je ne saurais assez louer M. Roul d'avoir mis en pleine lumière les précautions d'ordre intellectuel : affirmation nette des principes, sauvegarde du sens catholique, et celles d'ordre pratique : guerre sans répit au mal, action politique en vue de perfectionner les lois et la constitution elle-même, dont il faut s'entourer dans l'exercice des libertés modernes.

Il y a de cela une raison profonde, trop peu aperçue, bien qu'elle ait été signalée par les esprits les plus éminents, c'est que l'atmosphère politique d'un pays, son climat exerce une influence profonde sur les idées et sur les mœurs. Le régime atteint la vie religieuse et morale, les institutions mauvaises, disait de Bonald, corrompent les hommes les meilleurs, la puissance gouvernementale s'asservit l'opinion publique, la Constitution d'un peuple finit par le modeler à son image. La plus immédiate conséquence qui découle du régime d'égalité liberté pour l'erreur et la vérité, est l'indifférentisme religieux. Chaque citoyen se conformant à l'idée maîtresse de la Charte, traite aussi sur le même pied toutes les convictions, toutes les opinions et insensiblement s'émousse dans son esprit, même dans sa conscience, l'idée de la Royauté universelle du Christ et de son Eglise. Elle est de saint Augustin cette grande parole : A force de tout voir, nous finissons par tout supporter et à force de tout supporter, nous finissons par tout approuver. Je ne connais pas de meilleur antidote contre ce virus de l'idée égalitaire et révolutionnaire que l'excellent volume de M. Roul, documenté aux meilleures sources, nourri de moelle substantifique.

J. SCHYRGENS.

300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
retenez ce chiffre
et
soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102